

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

OCTOBRE.—1893.





L'ANGE GARDIEN

D'APRÈS BERNARD PLOCKHORST.

Bernard Plockhorst, naquit à Brunswick en 1825. Epris de l'art de la peinture, il fut corfié à l'habile direction de Piloty et vint bientôt grossir les rangs de l'école fondée par Overbeck et Cornélius, Schadow et Veit. Il se fit remarquer dans cette noble école, qui, nous l'avouons, a notre plus haute estime et nos plus vives sympathies, car chez elle l'art est pris au sérieux et elle cultive les genres qui s'adressent à l'intelligence et à l'âme dans ce qu'elles ont de plus relevé.

Outre le tableau que nous reproduisons aujourd'hui et qui est une de ses plus gracieuses compositions, signalons quelques-uns des tableaux les plus remarquables de Plockhorst :

Jésus et les disciples d'Emmaüs.

Jésus faisant ses adieux à sa mère.

Saint Jean et la Vierge Marie. .

Un présent du ciel.

Les saintes femmes au tombeau.

Le bon Pasteur.

Jésus et les petits enfants.

La fuite en Egypte.

Le repos en Egypte.

L'entrée de Jésus à Jérusalem..

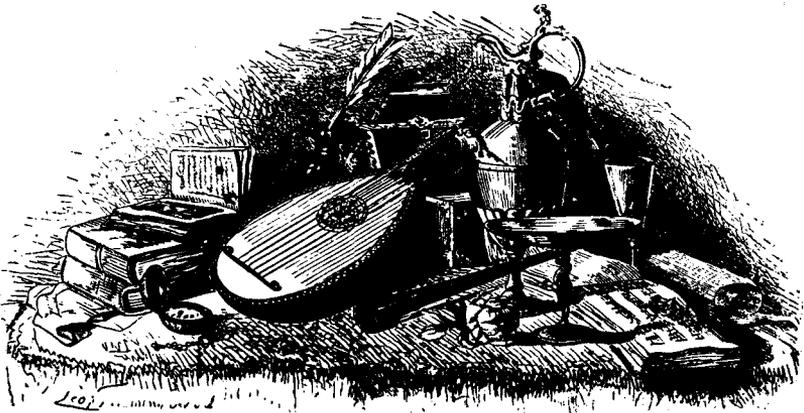
Le Christ consolateur.

Il n'est pas besoin d'insister sur le sujet du tableau que nous avons devant les yeux, il est familier à tous nos lecteurs. Par rapport aux anges, qui jouissent de la maturité d'une vie immortelle, nous sommes tous des enfants dont la croissance se fait chaque jour, et les premiers d'entre nous sur la terre ne savent tout au plus que balbutier sur les choses de la vie surnaturelle, qui seules importent en définitive. Nous avons donc toujours besoin de leur secours. Cependant nous aimons à nous les représenter veillant sur le berceau d'un enfant endormi, soutenant ses premiers pas ou le protégeant et le guidant à l'âge où il ignore les dangers qui le menacent sans cesse et se laisse attirer par tout ce qui frappe ses sens.

Qu'ils sont gracieux ce petit garçon qu'un léger papillon entraîne, et sa petite sœur qui cueille des fleurs qui lui ressemblent. Ils ne voient pas le précipice qui se dresse devant eux, mais leur bon ange est là qui veille sur ses protégés.

Notre sympathique poète Emile Perrin traduit aujourd'hui le même sujet en poésie.

ALPHONSE LECLAIRE.



ÉGARÉS SOUS LES BOIS

Des derniers feux du jour la montagne se dore,
Mille rayons ornés des roses de l'aurore
Colorent le haut du rocher.
Tout l'Occident s'embrase et de pourpre étincelle :
On dirait que le ciel tend une rouge ombrelle
Sur l'astre qui va se coucher.

Partout sous le grand bois l'oreille émerveillée
Entend comme un concert sortir de la feuillée ;
La verdure vibre et frémit
De doux gazouillements, de suaves ramages :
Tous les chantres ailés viennent dans leurs langages
Saluer le jour qui s'enfuit.

* * *

“ Il est temps de partir, dit Ernest à son frère ;
Viens, et mets ta main dans ma main.
Maman nous dit souvent d'entrer à la chaumière
Quand le jour est à son déclin. ”

“ A l'aurore, les fleurs d'aromes sont gonflées :
Frère, nous reviendrons demain,
Pour cueillir un bouquet de fraîches giroflées,
De verveines et de jasmin. ”

“ Montons par le sentier au sommet de ces rochers ;
Nous verrons bientôt le hameau.
Entends-tu bourdonner comme le son des cloches
Qu'agite en broutant le troupeau ? ”

“ Un papillon ! Vois donc, sur la fleur demi-close,
Ses ailes pourpres resplendir !
On dirait, à le voir, une vivante rose :
Courons, courons pour le saisir ! ”

* * *

Frères enfants perdus sur cette haute cime,
 Arrêtez ! Fuyez loin de ces bords enchanteurs ;
 Vous courez près d'un noir abîme,
 Et votre œil n'aperçoit que de riantes fleurs !

Le gouffre est devant vous sombre, béant, avide !
 Enfants, anges chéris, êtres délicieux,
 Laissez ce papillon perfide,
 Dont l'aile étincelante a fasciné vos yeux.

Ils folâtaient joyeux sur la mousse fleurie...
 Hélas ! peut-on penser, à cet âge si beau,
 Que sous les roses de la vie,
 La mort vienne et se cache à côté du berceau ?...

Alors, l'ange béni, le compagnon fidèle
 Qui veille sur nos pas et les guide partout,
 Vint et les couvrit de son aile,
 Invisible près d'eux il se tenait debout.

Il se disait tout bas : " Que leur âme est candide !
 Leur cœur est tout rempli du parfum le plus pur.
 Ainsi, dans son calice humide,
 La fraîche fleur recèle une perle d'azur. "

" Leur âme lumineuse est semblable à l'aurore.
 Quels rayons éclatants ! Quelle douce splendeur !
 Aucun sombre nuage encore
 N'éclipse ou ne flétrit leur aimable candeur. "

" Ils sont beaux comme nous ces anges de la terre.
 Oui, ces astres d'un jour, nés dans l'obscurité,
 Sont couronnés d'une lumière
 Destinée à briller toute l'éternité. "

Puis, dissipant alors le voile qui le couvre,
 Parmi les rameaux verts soudain illuminés,
 Dans un nuage qui s'entr'ouvre,
 Le chérubin se montre aux enfants étonnés.

“ Ne craignez pas, dit-il, je suis l'ange céleste,
 Qui, depuis le berceau, ne vous ai pas quittés,
 Par l'ordre du Seigneur, je reste,
 La nuit comme le jour, sans cesse à vos côtés. ”

“ Conservez, chers petits, la fleur de l'innocence :
 Elle charme et ravit les habitants du ciel ;
 Les séraphins vont en silence,
 En porter les parfums aux pieds de l'Éternel. ”

“ Regardez, devant vous cette naissante rose :
 Le cœur pur a sa grâce et sa fragilité ;
 Dès que le mal vient et s'y pose,
 Il perd en un instant son auguste beauté. ”

“ Combien d'enfants j'ai vus,— ô spectacle ineffable !—
 Groupes aux cheveux blonds couronnés de candeur,
 S'asseoir à la céleste table,
 Portant du paradis un reflet dans leur cœur. ”

“ Sur ces cœurs parfumés comme des fleurs écloses,
 Le démon fit souffler le vent des passions :
 De leurs fronts devenus moroses,
 Je vis soudain tomber les douces floraisons. ”

“ Regardez à vos pieds ce précipice immense :
 Des gouffres plus profonds et voilés à vos yeux,
 Environnent votre innocence,
 Sur l'aride chemin qui va du monde aux cieus. ”

“ Priez, enfants, priez notre reine Marie ;
 Dites-lui bien souvent : “ Mère, veillez sur nous ; ”
 Pareil au lion en furie,
 Le démon vous poursuit et rôde autour de vous. ”

Et les petits disaient : “ Bon ange, notre frère,
 Daigne nous emporter sur tes ailes de feu ;
 Nous ne voulons plus de la terre :
 Conduis-nous aujourd'hui dans la maison de Dieu. ”

“ Montre-nous le palais du Seigneur, de Marie,
 Les harpes des élus et des cieus rayonnants :
 Le bon Jésus, pendant sa vie,
 Faisait venir à Lui tous les petits enfants. ”

Mais il leur répondit : “ Dans ce séjour de larmes,
Le Seigneur, quelque temps, veut vous laisser encor.
 Invoquez-moi dans vos alarmes,
Je prierai le bon Dieu de vous conduire au port.”

Alors il disparut dans des flots de lumière,
Et les petits enfants, d'une commune voix
 Coururent pour dire à leur mère :
Nous avons vu tous deux un ange sous les bois.”

EMILE PERRIN.



L'EXPLOITATION DU CRIME

I

Est-ce la presse qui corrompt la société, ou est-ce la société qui corrompt la presse ?

Telle est la double question qu'un journaliste américain, M. John A. Cockerill, rédacteur du *New-York Advertiser*, a posée et discutée dans le *Cosmopolitan*, livraison d'octobre 1892.

M. Cockerill admet d'abord, avec une grande et louable franchise, que les journaux contemporains propagent plutôt le mal que le bien.

Mais, dit-il, les journaux ne font que refléter un état de choses préexistant. Ils sont le produit de la société, a l'expression des idées et des sentiments du public. Le journaliste, connaissant les goûts de ses lecteurs, leur sert les mets qu'ils préfèrent. C'est donc dans la société même, et non dans le journal, son organe, qu'il faudrait chercher la source du mal.

Cependant M. Cockerill, tout en accusant la société, ne paraît pas vouloir disculper le journal. Il reconnaît d'abord qu'en suivant l'opinion publique, au lieu de la former et de la diriger, la presse manque à son devoir fondamental. Il reconnaît aussi que c'est l'appât du gain qui pousse le journaliste à chercher la popularité par n'importe quels moyens. Et, examinant enfin ces moyens, il signale et stigmatise, dans les termes les plus énergiques, la manière dont les journaux exploitent le goût dépravé de la foule pour les nouvelles à sensation et les narrations scandaleuses. Nous nous faisons un devoir de reproduire ses paroles.

.. Montrez-moi, dit-il, la nouvelle qui occupe la première place dans un journal, et je vous dirai quel est le caractère de la rédaction. Bien qu'il soit difficile de définir exactement cette chose intangible que l'on désigne par le mot " nouvelle ", on peut cependant dire avec vérité, sans vouloir offenser le plus en vogue de nos journaux, qu'une nouvelle est " tout événement, non encore publié, qui implique la transgression de l'un des dix commandements ; " et s'il s'agit du cinquième, du sixième, du septième, du huitième ou du neuvième, et que les transgresseurs soient bien connus du public, haut placés dans la société, et aux faits et gestes desquels les lecteurs ne peuvent manquer de s'intéresser, alors, c'est une grande nouvelle.

Les Crimes du jour (*The Daily Crimes*), tel est le titre qui conviendrait le mieux à la plupart de nos journaux à sensation. Il est hors de doute que les efforts continuels qu'ils font pour obtenir à tout prix, par le télégraphe, par des correspondants particuliers ou par d'inépuissables reporters, et pour offrir sous l'aspect le plus séduisant des faits qui attireront les regards curieux et frapperont les imaginations morbides, ont le bon résultat de faire affluer les millions dans la caisse de ces journaux, et de les mettre à même de se bâtir des bureaux somptueux. Mais cela semble une profanation que d'appliquer le terme " bon " à un tel résultat. Il n'y a, il ne peut y avoir là rien de bon.

" Une collection de crimes, d'attentats et d'accidents, exhibés et classés dans la première page d'un grand journal du matin, offre non seulement un curieux sujet d'étude, mais un spectacle capable d'épouvanter les justes et de faire pleurer les anges.

" Quand, dans des centaines d'années, on en viendra à écrire l'histoire du siècle présent, peut-être ne trouvera-t-on, pour bien comprendre et juger quelle sorte d'hommes nous aurons été, de documents plus utiles et plus instructifs que ces mêmes journaux, si puissants pour le mal ou pour le bien, qui, à l'heure où les honnêtes gens reposent, sont répandus par milliers dans les bourgs et les villes pour être vendus à si bon marché pour l'acheteur et à si gros profit pour l'éditeur.

" Ce qui me paraît le plus choquant dans les nouvelles ainsi publiées, c'est le manque absolu de discrétion et de décence.

" N'est-il pas étonnant que près de dix-neuf cents ans après l'ère chrétienne, et à la fin d'un siècle qui sera à jamais mémorable dans les annales du monde par les événements, les découvertes et le progrès intellectuel qu'il a vu s'accomplir, n'est-il pas étonnant, dis-je, que nos journaux, cette merveille par excellence de l'industrie, cette combinaison extraordinaire des forces intellectuelles et physiques de l'homme, ne trouvent rien de mieux, rien de plus convenable à offrir aux yeux du public intelligent que le divorce le plus récent, la mort la plus cruelle, le cas de séduction le plus dégoûtant dont on puisse entendre parler ?.....

" Dans une grande ville, seul milieu dans lequel un grand journal puisse prospérer, le niveau intellectuel, aussi bien que le niveau moral, est nécessairement peu élevé. Le journaliste voit qu'il ne doit pas tirer au-dessus de la tête du plus grand nombre et qu'il lui faut servir à la masse la nourriture peu délicate qui lui convient sans s'inquiéter du dégoût qu'il peut provoquer chez quelques-uns de ses lecteurs."

Quelqu'étendues que soient ces citations, j'ai tenu à reproduire des lignes si pleines d'utiles enseignements. N'oublions pas, encore une fois, que l'auteur est lui-même directeur d'un journal important dans la métropole américaine, et que ses paroles ont l'autorité d'un témoin très compétent, sinon même la force d'un aveu.

Si l'on peut adresser de pareils reproches aux journaux réputés honnêtes, que doit-on penser et dire des publications telles que le *Police News* ou le *Police Gazette*, dont le but unique et avéré est de raconter, avec grand renfort d'illustrations, tous les crimes dont la police a eu à s'occuper. L'immoralité de ces feuilles est si évidente que la police les a interdites en maints endroits. Il va sans dire qu'on ne tient aucun compte de cette interdiction. Ces échos de la police sont, avec les romans à cinq et dix sous, la source où la jeunesse américaine alimente aujourd'hui son esprit et son cœur.

II

Mais ce n'est pas seulement en publiant des nouvelles à sensation que l'on exploite ainsi le crime et la curiosité morbide des lecteurs. La littérature, sur ce point, fait concurrence au journalisme ; le théâtre et le roman n'ont pas trouvé de meilleur moyen pour attirer la vogue et se faire des revenus.

Dans le drame, c'est le crime qui émeut et qui fait pleurer ; dans la comédie, c'est le crime qui fait rire ; partout c'est le crime qui intéresse et qu'on applaudit.

Deux genres de crime surtout sont devenus à la mode : l'adultère et le suicide.

A la mode dans les livres ; à la mode aussi dans la vie réelle.

Il fut un temps où c'était la vertu qu'il fallait montrer en beau, tandis que l'on réservait les couleurs sombres pour le vice.

Mais nous avons changé tout cela, pouvons-nous dire avec Sganarelle.

Et ce changement ne s'est pas fait du jour au lendemain. Il s'est préparé de loin. Déjà Molière, regardant d'où soufflait le vent, mettait l'adultère en honneur et faisait rire aux dépens de Georges Dandin.

Que voulez-vous ? La civilisation a adouci les mœurs. C'est connu. De là l'indulgence que l'on montre à l'égard de ceux qui manquent à la foi conjugale.

L'amant ou la maîtresse ont toujours les honneurs de la guerre, et s'il arrive que le mari trompé fasse justice sommaire des coupables, on le traite de brutal et de mal appris. A la comédie, le per-

sonnage du mari trompé est toujours sûr d'avoir un grand succès d'hilarité.

Le drame et le roman procèdent différemment, tout en arrivant à la même fin.

Il ne s'agit plus de rire du mari confiant. On plaindra plutôt son sort. Mais la fatalité est là qui veut que la femme belle, intelligente et aimante, rencontre un tentateur, aux charmes duquel elle doit inévitablement succomber. Avec quelle complaisance, avec quelle science approfondie, avec quel fini de touche est fait le récit de cette tentation, de cette faute ! Mais est-ce bien une faute ?— Non, c'est une faiblesse, un malheur, une fatalité, encore une fois ! cette femme est plus malheureuse que coupable. Et comme elle apparaît intéressante et touchante dans son infortune !

Cependant l'écrivain veut revendiquer les droits de la morale, voire même ceux de la loi divine (s'il a encore la bonté de croire en Dieu). Après avoir montré la faute, il veut montrer le châtement, les remords, la honte, les angoisses sans nom qui torturent le cœur coupable. Mais la fatalité est toujours là, les regrets n'engendrent que le désespoir et n'aboutissent qu'au suicide.

Le suicide ! Voilà, en effet, le seul moyen que nos moralistes modernes trouvent pour punir le crime et venger la morale outragée ; le seul remède aussi qu'ils indiquent pour consoler la douleur et soulager la souffrance.

“ Belle conclusion, et digne de l'exorde. ”

Telle est la leçon que les livres, les revues et le théâtre font lire journellement à nos femmes et à nos filles.

Et nous ne parlons pas ici de la littérature la plus *avancée*, mais bien d'œuvres qui sont, dans le beau monde, réputées honnêtes et convenables.

Une revue américaine publiait, il y a deux ans, une nouvelle de ce genre que l'auteur avait intitulée : “ According to Saint John ”, “ Suivant saint Jean ”. L'héroïne est une jeune américaine, Jeanne Carter, qui vit à Paris pour y apprendre la musique. Sous le même toit qu'elle demeure le peintre Adrien Farrance, avec sa femme et son enfant. Jeanne devient l'amie du jeune ménage et la confidente de madame Farrance, que la consommation mine lentement. Bientôt elle s'aperçoit qu'elle éprouve plus que de l'amitié pour Adrien. Mais elle veut rester honnête et elle se confie loyalement à la jeune femme, qui, avant de mourir, répond à la confiance de Jeanne en lui avouant qu'elle n'a jamais aimé son mari, malgré qu'elle lui ait toujours été fidèle. Devenu libre, le peintre épouse la jeune Améri-

caine. Mais Jeanne, après quelques mois, apprend, par un feuillet détaché du carnet de son mari, que celui-ci s'est trompé sur l'état de son cœur, que le souvenir de sa première femme l'empêche d'aimer la seconde, et que l'affection qu'il témoigne à cette dernière n'est qu'une dissimulation continuelle et une souffrance de tous les jours. Attérée par cette découverte, la jeune femme ne sait de quel côté se tourner pour échapper à une pareille situation. Elle veut prier, et en ouvrant sa bible, elle est frappée par cette parole de l'évangile suivant saint Jean : " Personne ne peut avoir un plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis. " S'inspirant de ce texte, qu'elle interprète à sa manière, elle voit qu'il est de son devoir de mourir pour rendre la paix et le bonheur à celui qu'elle aime. Elle s'injecte de la morphine et meurt, laissant une lettre où elle explique à son mari les raisons de sa mort.

Voilà donc le suicide, non seulement excusé, mais justifié et comparé à l'acte de la plus héroïque charité. Est-ce assez d'aberration ?

Les romanciers français en général, ne prennent pas la peine de chercher des textes bibliques pour appuyer leurs thèses philosophiques ou morales. Ils parlent moins à l'intelligence qu'au cœur, et ne visent pas tant à répandre des idées qu'à réveiller des impressions. De là ces descriptions vivantes, mais parfois plus que hardies, ces récits savamment combinés et ces pages tremblantes. De là, ces ouvrages palpitants de passion, pleins de l'ivresse des sens, mais où respire la plus désolante tristesse. Du commencement à la fin, vous n'y trouvez rien qui console, rien qui reconforte. Il semble que les romanciers du jour aient placé au seuil de ce monde l'effrayante inscription que Dante a vue sur la porte de l'enfer : " Vous qui entrez, laissez toute espérance ! " Leurs livres, avec quelque talent, avec quelque perfection de style qu'ils soient écrits, n'en sont pas moins autant de voix qui nous répètent les lugubres paroles des fantômes à Richard III : " Désespère et meurs ! "

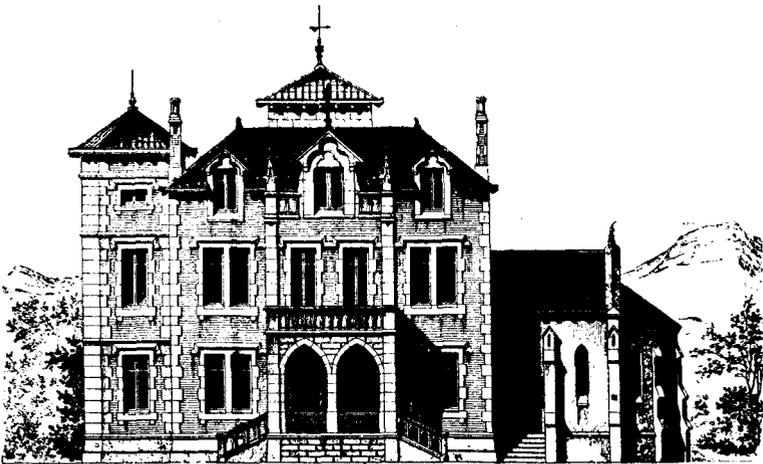
* * *

Les nouvelles à sensation et les comptes rendus de scandales ne tiennent pas encore dans nos journaux canadiens-français la place qu'ils occupent dans les grandes feuilles américaines. En revanche, nous avons les romans-feuilletons, empruntés aux auteurs français. Pas aux plus réalistes, sans doute, et pas, non plus, sans leur avoir fait subir, au besoin, quelques modifications pour ne pas trop effaroucher les lectrices. Mais il en reste encore assez pour faire du mal, et pour alarmer ceux qui ont à cœur la conservation des bonnes mœurs.

Et puis il y a les publications à bon marché, les bibliothèques à dix et à cinq cents, qui ne reproduisent pas toujours des œuvres très édifiantes. C'est surtout dans ces livres et ces feuilletons que se fait parmi nous l'*exploitation du crime*, et que nos femmes et nos enfants apprennent à se familiariser avec le mal.

Un romancier canadien, Philibert de Gaspé, signale, dans son *Chercheur de trésors*, l'effet que la vue d'un homme assassiné produit chez de paisibles *habitants*, dont les drames ou les romans modernes n'ont pas encore blasé l'esprit et le cœur sur de pareils spectacles. Pour peu que les choses continuent à aller du même train, il n'y aura plus lieu à faire pareille observation. Les gens de nos villages, comme ceux de nos villes, ne s'émouvront plus si facilement. Accoutumés à pleurer sur des malheurs imaginaires, nous n'aurons plus de larmes à verser sur des maux réels. Dans des livres et des journaux où, sous prétexte d'enseigner la science de la vie, on étale avec complaisance toutes les turpitudes de la nature humaine déchue, nous aurons appris à ne nous étonner de rien, à nous intéresser aux plus grands coupables, à excuser, sinon à imiter, tous les crimes.

JOSEPH DESROSIERS.



VILLA, PRÈS ST JEAN-DE-LUZ (FRANCE).

LE FORT ET LE CHATEAU SAINT-LOUIS

(QUÉBEC.) (1)

VI

Démolition du premier château (1694).—Les espérances d'un vieillard.—Mort de Frontenac.—Le "convent du château".—Le deuxième château terminé (1700).—Une aile à construire.—Description du fort Saint-Louis par La Potherie.—Garde et garnison.

Frontenac s'exprimait en ces termes dans une lettre adressée au ministre, le 4 novembre 1694 :

" Il faut, Monseigneur, que vous ayez eu des raisons dans lesquelles je ne dois pas entrer pour avoir fait ôter de dessus les états l'article des 3,000 livres destinées pour le rétablissement du château de Québec, et qui est l'unique qui en ait été retranché. Cependant il était un des plus nécessaires puisque ce n'est pas sans quelque espèce de miracle que je n'ai point été accablé sous les ruines du vieux bâtiment, ayant attendu jusqu'à la dernière extrémité pour le faire démolir, ce qu'on a été obligé de faire jusqu'au rez de chaussée, parce qu'il était irréparable, et que la couverture, charpente et maçonnerie (*sic*) étaient entièrement pourries et ruinées. On l'avait recommencé sur les mêmes fondements et on en avait réglé les projets à peu près sur le pied des fonds que vous y aviez destinés et que nous espérons pouvoir augmenter en faisant venir les trois mille livres de cette année et ceux de la prochaine, en marchandises qui auraient apporté du profit ; mais comme nous étions à moitié de ce que nous avions entrepris de faire cette année, nous apprîmes le retranchement qui avait été fait, ce qui me fit prendre la résolution de faire cesser entièrement tout l'ouvrage. Mais M. l'Intendant souhaita qu'on le continuât, parce que, disait-il, ce qui était commencé aurait entièrement déperî, et proposa de prendre six congés sur les vingt-cinq qu'on devait donner cette année, et de remettre l'argent de la vente entre les mains des marchands, qu'il nommerait et qui continueraient sur ses ordres à payer les ouvriers qui travailleraient à rendre logeable ce qui était commencé, et qui sera, étant achevé, les deux tiers de tout le bâtiment.

" J'eus de la peine à accepter cette proposition, et me résolvais à

(1) Voy. REVUE CANADIENNE, avril, mai, juin et août 1893.

faire mon séjour dans le corps de garde de la garnison (1) où je suis présentement réduit, et où je passerai tout l'hiver, jusqu'à ce qu'il vous plût nous donner les moyens de pouvoir faire continuer ce que nous avons entrepris. Mais enfin je songeai que si vous trouviez quelque chose à redire à cet expédient. la faute en retomberait également sur nous deux, et que peut-être l'année prochaine serait un temps plus favorable pour vous donner lieu de rétablir ces fonds, comme je vous en supplie instamment. ”

L'année suivante, le 2 novembre 1695, le vieux gouverneur écrit à M. Delagny ces lignes plus familières, où il exprime l'espérance d'obtenir un changement de position : “ Je n'ai pas manqué de faire de grands remerciements à Monsieur de Pontchartrain des fonds qu'il a encore faits pour le Château de Québec et de la continuation de ma gratification. Quoique éloigné et presque devenu sauvage, je ne le suis pas encore assez pour ne pas voir que, dans un temps comme celui-ci, c'est avoir fait le Pont neuf. Je lui demande, comme vous me le conseillez, une continuation pour l'achèvement du Château de Québec, et il n'y aurait point de regret s'il pouvait voir de quelle manière l'argent y a été employé ; car assurément les gouverneurs qui viendront après moi devront m'avoir quelque obligation de leur laisser un logement aussi commode que celui qu'ils trouveront. Il ne faut pas laisser néanmoins d'en jouir le plus longtemps qu'il se pourra et jusques à ce qu'il lui plaise me procurer quelque autre établissement plus honorable et plus solide, comme il me fait entrevoir que je puis l'espérer. ”

Frontenac avait alors près de soixante et quinze ans. Il devait mourir trois ans plus tard, loin de sa famille et de la France, mais chéri des Canadiens et laissant un grand nom dans l'histoire du pays qu'il avait sauvé et longtemps gouverné, sans en avoir fait cependant sa patrie d'adoption.

On lit dans une chronique de 1698 : “ Cette même année, le 28 novembre, M. le comte de Frontenac décéda sur les trois heures après-midi, muni de tous les sacrements et dans des sentiments très chrétiens, ayant eu l'esprit présent et le jugement sain jusqu'à la mort ” (2).

(1) Petit bâtiment situé à droite de la porte d'entrée du fort.

(2) A la date de 1707, le duc de Saint-Simon dit, dans ses *Mémoires* : “ Mourut aussi Madame de Frontenac, dans un bel appartement que le duc de Lude lui avait donné à l' Arsenal, étant grand-maitre de l' Artillerie. Elle avait été belle et ne l'avait pas ignoré. Elle et Mademoiselle d'Outrelaise, qu'elle logeait avec elle, donnaient le ton à la meilleure compagnie de la ville et de la cour. On les appelait *les Divines*. En effet, elles exigeaient l'encens comme des déesses, et ce fut toute leur vie à qui leur en prodiguerait. Mademoiselle d'Outrelaise était

Le premier gouvernement de M. de Frontenac (de 1672 à 1682) fut déplorable à certains points de vue. Le comte, "homme fort du monde et parfaitement ruiné," comme disait le duc de Saint-Simon, était despoté et cassant à l'extrême. et il employa plus d'une fois son autorité à entraver l'action bienfaisante des meilleurs amis des colons et des sauvages. Son deuxième gouvernement (de 1689 à 1698) en fit l'idole du peuple et le porta lui-même à l'apogée de sa gloire.

Les Récollets de Notre-Dame-des-Anges avaient reçu de Louis XIV, en 1681, le don d'un emplacement occupé antérieurement par la Sénéchaussée, en face du fort Saint-Louis, et y avaient établi une succursale de leur monastère que l'on appelait : "le couvent du Château" (1). En 1693, Monseigneur de Saint-Vallier ayant obtenu

morte il y avait longtemps. C'était une demoiselle du Poitou, de parents pauvres et peu connus, qui avait été assez aimable et qui perça par son esprit beaucoup plus doux que celui de son amie, qui était impérieuse. Celle-ci (Madame de Frontenac) était fille d'un maître-des-comptes qui s'appelait Lagrange-Trianon. Madame de Frontenac était extrêmement vieille et voyait encore chez elle force bonne compagnie."

On comprend le peu d'attraits que le pauvre château Saint-Louis devait offrir à une femme ainsi accoutumée aux raffinements de la civilisation : aussi ne vint-elle jamais en Canada.

Il existe au palais de Versailles un tableau représentant une Minerve que l'on dit être un portrait de Madame de Frontenac.

(1) 1681. Copie des lettres patentes pour la concession d'une place dite *La Sénéchaussée*, à Québec, et pour l'établissement d'un hospice.

"Louis, par la grâce de Dieu, etc., Nos chers et bien aimez les religieux Recollets résidens en notre pays de la Nouvelle France nous ont très humblement fait remontrer que leur maison étant éloignée d'une demie lieue de la ville de Québec, ils auroient besoin d'y avoir un hospice pour s'y retirer lorsque la nuit et le mauvais temps les surprend dans les fonctions de leur institut ou bien qu'ils pourraient les continuer plus facilement s'il nous plaisoit leur accorder une place inutile à notre service située dans la haute ville de Québec où était ci-devant la Sénéchaussée.

"A ces causes, désirant traiter favorablement les dits exposans, nous leur avons fait et faisons don par ces présentes, signées de notre main, de la dite place située dans la haute ville de Québec où était ci-devant la Sénéchaussée, circonstances et dépendances, pour en faire et disposer par les dits PP. Recollets comme de chose à eux appartenant. Si donnons en mandement à nos amez et féaux les gens tenans notre Conseil souverain à Québec et autres nos officiers et sujets qu'il appartiendra... qu'ils ayent...du contenu en icelles faire jouir et user les dits exposans, etc.

"Donné à Versailles, le vingt-huitième jour du mois de mai de l'an de grâce mil six cens quatre-vingt-un et de notre règne le 39ème." Signé : "Louis", et au dos : "Par le Roi." Signé : "COLBERT", et scellé du grand sceau en cire jaune.

La prise de possession de ce terrain eut lieu le 30 juillet 1681, à deux heures de relevée...L'emplacement avait "treize toises de front sur la rue qui va du Fort aux Ursulines, à prendre depuis la maison de demoiselle Denys jusques à une autre rue qui descend le long de la place d'armes vers l'église paroissiale, vingt-une toises de longueur en descendant la dite rue jusques à la maison du nommé Chapelin, seize toises, deux pieds, huit pouces de profondeur par le bas depuis la dite rue jusques à l'emplacement de la dite demoiselle Denys, vingt-six toises, deux pieds, en remontant vers le vieil Bastiment de la dite Sénéchaussée, et onze toises, deux pieds et demy de largeur depuis la maison de la dite demoiselle Denys jusques à la dite rue qui descend le long de la dite place d'armes."

de l'Hôtel-Dieu un essaim de religieuses pour fonder un "hôpital général" à Notre-Dame-des-Anges, les Récóllets cédèrent leur établissement des bords de la rivière Saint-Charles, et le "couvent du château" devint leur unique établissement à Québec. C'est à cette époque que fut construite la belle église des Récóllets que Charlevoix disait être "digne de Versailles" et qui couvrait un espace dont les bornes est et ouest seraient aujourd'hui le centre du haut de la place d'Armes et l'extrémité est du terrain occupé par le palais de justice. Elle était ornée de vitraux coloriés et de beaux tableaux dus au pinceau du célèbre frère Luc. La flèche de son clocher, que respectèrent les obus en 1759, était d'une pureté de lignes admirable. Le premier couvent était tout auprès; le deuxième, — construit après 1700, était contigu à l'église.

Frontenac, qui avait le titre de "syndic général" ou "codjuteur" des Récóllets, et qui, chaque année, faisait une retraite au monastère des bons religieux, fut enterré dans cette église dont il avait de plus d'une manière favorisé l'érection. Il en fut de même de ses successeurs le chevalier Louis-Hector de Callières, le marquis Philippe Rigaud de Vaudreuil et le marquis Jacques-Fierre de Taffanel de la Jonquière, morts, eux aussi, au château Saint-Louis (1).

(1) Après l'incendie de l'église des Récóllets (6 septembre 1796), les restes de Frontenac, de Callières, de Vaudreuil et de la Jonquière furent recueillis et transportés dans les caveaux de la cathédrale, aujourd'hui la basilique Notre-Dame de Québec, où ils reposent encore. Une tablette placée sur un des piliers de la basilique, près la chapelle Notre-Dame-de-Pitié, en 1890, grâce à l'initiative éclairée de M. le curé F.-X. Faguy, porte l'inscription suivante :

*A la mémoire
de quat. gouverneurs
de la Nouvelle-France
dont les restes, d'abord inhumés
dans l'église des Récóllets,
furent transportés en sept. 1796
dans cette église.*

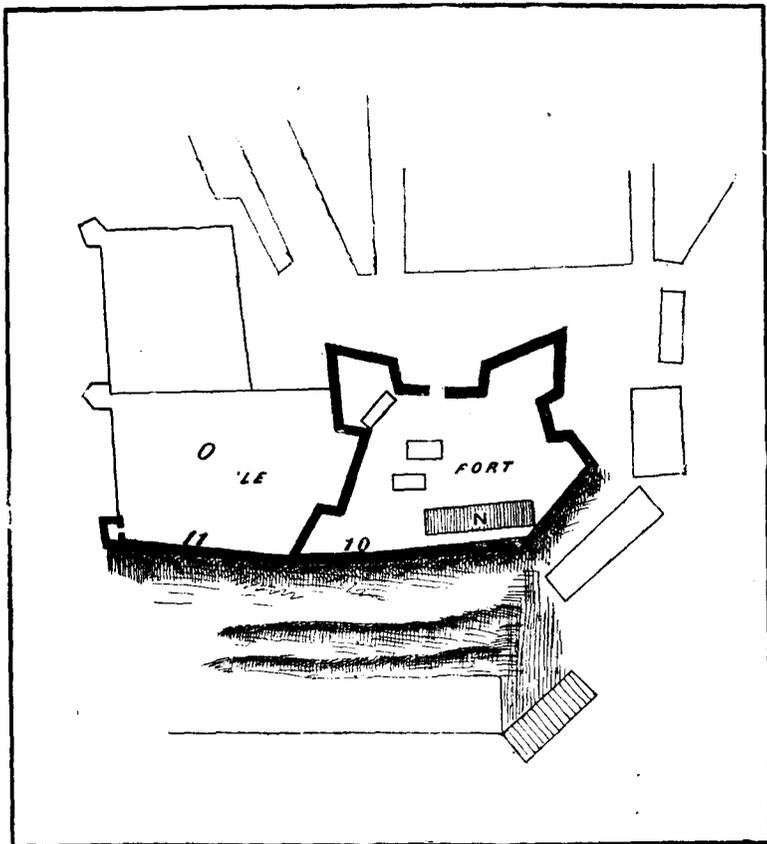
LOUIS DE BUADE,
comte de Frontenac,
mort à Québec le 28 nov. 1698.

HECTOR DE CALLIÈRES,
Chevalier de St-Louis,
décédé le 26 mai 1703.

PHILIPPE RIGAUD,
marquis de Vaudreuil,
Grand-Croix de l'Ordre
militaire de St-Louis,
décédé le 10 oct. 1725.

JACQUES-PIERRE DE TAFFANEL,
marquis de la Jonquière, etc.,
Commandeur de l'Ordre royal
et militaire de St-Louis,
Chef d'escadre des armées navales,
décédé à Québec le 17 mai 1752.

Ainsi qu'on a pu le voir dans les pages qui précèdent, les deux premiers forts Saint-Louis, à Québec, furent construits successivement par Champlain ; le troisième fut construit, en pierre, par Montmagny ; le quatrième, également en pierre, mais plus spacieux, par Frontenac (1).



Extrait d'un " Plan de la ville de Québec, capitale de la Nouvelle-France, levé au mois de septembre 1693. " " N. La maison du gouverneur, avec sa galerie ou terrasse devant.—O. Frisches.—10. Batterie de huit pièces montées.—11. Autre de neuf.—Le bastiment dans la gorge du bastion est la poudrière. "

Le premier *château* Saint-Louis (un étage) fut bâti à l'intérieur du troisième fort ; le deuxième *château* (deux étages) fut bâti à l'intérieur du quatrième fort.

(1) Le plan des murailles du fort Saint-Louis publié au chapitre V de ce travail (livraison du mois d'août dernier) a été calqué sur un projet de l'ingénieur Villeneuve rédigé dans l'automne de 1685. Frontenac n'adopta pas ce projet et c'est par erreur qu'il a été annoté comme ayant été exécuté avant ou vers l'année 1700.

Une assez forte batterie donnait sur le fleuve au sud du château. Elle était située à un niveau de douze à quinze pieds moins élevé que le niveau de la cour intérieure du fort en face de la résidence du gouverneur. Une partie des canons qui la composaient étaient placés à l'intérieur du mur d'enceinte construit en 1693 ; le reste était placé à l'extérieur, dans la direction du cap Diamant.

Dans une lettre datée du 20 octobre 1699, MM. de Callières et Champigny font remarquer que le château n'est pas encore terminé. " Nous ne pouvons, disent-ils, nous dispenser de représenter respectueusement à Sa Majesté que le Château de Québec n'étant pas entièrement rebâti, il est également nécessaire et utile d'achever cet ouvrage, nécessaire en ce que le parachèvement en fera la conservation et le mettra à couvert des mauvais temps qui l'endommagent, et utile parce que ce qui est fait ne suffit pas pour loger le gouverneur et sa maison ; ainsi nous croyons que Sa Majesté, entrant dans ces raisons, voudra bien avoir la bonté d'accorder 6,000 livres l'année prochaine pour parvenir au parachèvement de cet ouvrage. "

En 1700, deux ans après la mort de Frontenac, tout l'ouvrage commencé sous son gouvernement était terminé, et il ne manquait qu'une citerne au fort pour que la place pût être fermée et servir de refuge aux chefs de l'armée et du peuple en cas de siège. Cette citerne fut construite plus tard, et non sans peine.

Une aile qui était indiquée sur les plans primitifs du château ne fut construite qu'en 1723.

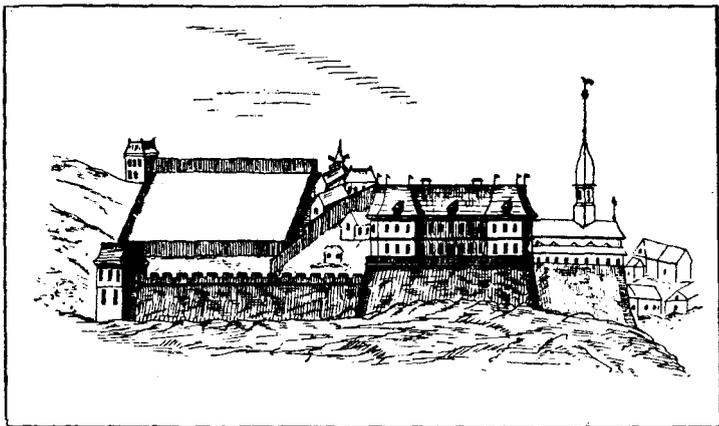
Mais les fortifications du cap Diamant et de toute la ville, si imparfaites qu'elles fussent, commençaient à jeter dans l'ombre l'historique fort Saint-Louis, et l'importance de celui-ci se concentra bientôt et presque exclusivement sur le château, résidence officielle du gouverneur général, centre d'où partaient pour tous les points d'un pays presque aussi vaste que l'Europe entière, les ordres émanés de Versailles et de la cour du roi très-chrétien.

Voici la description du fort Saint-Louis que donne Bacqueville de la Potherie dans son ouvrage intitulé : *Histoire de l'Amérique septentrionale depuis 1534 jusqu'à 1701* :

" Le Château (1) est sur le bord d'une grande côte, escarpée de trente toises. Il est irrégulier dans sa fortification, ayant deux bastions du côté de la ville, sans aucun fossé. La maison du gouverneur-général est de cent vingt pieds de long, au devant de laquelle est une terrasse de quatre-vingts pieds qui a la vue sur la basse ville et sur le canal. Ce bâtiment est fort agréable, tant pour ses

(1) Le mot *Château* est pris ici dans l'acception du mot *Fort*.

dedans que pour ses dehors, à cause des pavillons qui forment des avant et arrière-corps. Il est à deux étages ; il y manque encore un pavillon de trente-trois pieds de long.



Le château Saint-Louis, reconstruit par M. de Frontenac (1694-1698) ;
terminé en 1700, sous le gouvernement de M. de Callières.
—Vue prise du fleuve Saint-Laurent.

“ Il y a une batterie de vingt-deux embrasures à côté de cette maison, partie dans l’enceinte et partie au dehors, qui commande la basse ville et le fleuve. A quatre cents pas au-dessus est le Cap au Diamant, de quatre-vingts toises de haut, sur lequel est un Redoute qui commande le Fort, la haute ville et toute la campagne. ”

“ Ce Cap, continue La Potherie, est rempli de diamans dans ses rochers. Il y en a d’assez beaux, et s’ils avaient la fermeté du vrai diamant, on s’y tromperait aisément. Au dessous du Cap, en tirant au nord-ouest à l’extrémité de la haute ville, est un cavalier revêtu de pierre, sur lequel on peut mettre plusieurs pièces de canon, qui commandent la campagne, dans le milieu duquel est un moulin : On a fait un nouveau bastion qui met la ville à l’abri de l’insulte des ennemis.

“ Le gouverneur-général a douze mille francs d’appointements, trois mille en qualité de gouverneur particulier, et autant pour le fret de ses provisions qu’il fait venir de France.

“ Il a huit mille sept cents quarante huit livres pour sa compagnie des gardes, composée d’un Capitaine, d’un Lieutenant, d’un Cornette et dix-sept Carabins.

“ La garnison du Château, que les Fermiers du Canada entretiennent, est composée de deux Sergents et de vingt cinq Soldats. Ils ont trois mille sept cents soixante et dix livres, et quatre cents quatre-vingts livres pour leur bois et leurs souliers. ”

Le chiffre de la garnison du fort était à peu près le même trente-cinq ans auparavant, comme on peut le voir par le curieux document suivant, extrait des délibérations du Conseil Souverain de Québec du 2 juin 1665 :

“ SUR LA REQUÊTE présentée à ce Conseil par Antoine le Boesme dit la Lime, tendante à remontrer qu’il y a vingt-cinq ans qu’il sert le Roy en la charge de Canonnier dans le fort Saint-Louis de Québecq, que le jour de la feste de Notre-Dame dernière, ayant esté pour tirer le canon suivant le commandement qui luy en fust faict, et après avoir tiré s’estant mis en devoir de recharger le dit Canon après l’avoir tiré, il n’eust pas sytost mis la cuiller et la poudre à l’emboucheure que le dit Canon, qui estoit chambré, prist feu, et quoi-qu’il eust passé l’escouvillon dedans, tira et jeta le suppliant à la renverse, luy brusla sa chemise, une partye du ventre, et luy emporta le poulce et le doigt mitancier, luy brisa et disloca les autres et luy estonna tellement la main, le bras, les nerfs et les artères, qu’enfin il est demeuré estropié le reste de ses jours, en sorte qu’il ne peut plus travailler de son métier d’armurier ny gagner sa vye, requérant qu’il plaise au Conseil luy ordonner pension, que ses gaiges luy soient payez toute sa vye, qu’on lui donne paye de Soldat dans la dicte garnison et que le Chirurgien soit payé aux dépens du Roy. LE CONSEIL, veu les conclusions du Procureur-général du Roy, a ordonné que les gaiges de canonnier qu’il avoit luy seront continuez, et qu’en outre qu’il luy sera payé la somme de trois centz livres tous les ans, à la charge d’entretenir les armes de la garnison du Château Saint-Louis à raison de trente hommes, et de mettre en estat et entretenir toutes celles qui sont dans les Magazins du dit Fort. Et pour le récompenser de ses pansementz et medicamentz, le dit Conseil, veu les conclusions du Procureur général du Roy, luy donne un habit des effects du Roy que le sieur Damours, Conseiller, luy donnera faict quant à l’habit, dequoy sera tenu compte rapportant la présente et quittance ” (1).

Avant cette nomination d’Antoine Le Boesme comme armurier du Fort, le sieur Gondoüin avait été nommé gardien des munitions de la place. On lit dans le compte rendu des délibérations du Conseil souverain du 2 avril 1664 : “ LE CONSEIL, voyant la nécessité qu’il y a de choisir une personne pour avoir le soin des munitions de guerre du Chasteau St-Louis, Et ayant appris que le sieur Gondoüin en a eu jusques à présent le soin, a faict choix et nomination du dict Sieur Gondoüin pour faire les fonctions de garde des magazins du

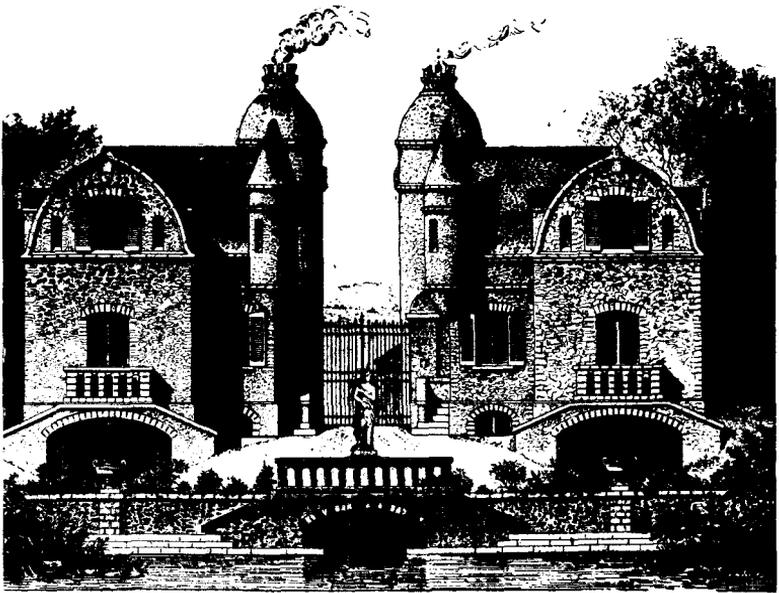
(1) Antoine Le Boesme dit La Lime mourut l’année suivante. Il fut inhumé à Québec le 23 avril 1666.

dict Chasteau St-Louis, et lui a accordé la somme de Cent livres de gages par an. ”

Mais ne retournons pas en arrière. Nous voici arrivés au dix-huitième siècle, à ce siècle néfaste dont la première moitié fut cependant si heureuse pour le Canada. Le château Saint-Louis, souvent déserté par ses occupants ordinaires, qui allaient passer de longs mois à Montréal, reste néanmoins le point dominant de la puissance française en Amérique, en attendant les jours du bombardement de 1759 et la transformation de la petite citadelle de Champlain, de Montmagny et de Frontenac en un fort anglais.

ERNEST GAGNON.

(A suivre.)



MAISON A EPINAY-SUR-ORGE (FRANCE).

LES ÉCOLES SÉPARÉES ⁽¹⁾

Messieurs,

La question du maintien des écoles séparées est, comme vous le savez, une question sociale de la plus haute importance. Je confesse que je vais vous imposer un bout de sermon, tant il est vrai qu'on ne saurait traiter aucune question sociale sans toucher de près ou de loin à la religion.

Remontons aux principes, et demandons-nous ce qu'il y a de plus important pour l'homme, ce à quoi il doit tenir davantage, quelles sont les choses auxquelles son cœur est le plus ancré pour résister aux tempêtes de l'existence. Et quand je dis l'homme, je parle de la famille et de la société.

Eh bien, Messieurs, vous le savez, ce qu'il y a de plus précieux pour l'homme, c'est la religion.

Inutile d'insister sur ce point devant un auditoire comme celui-ci. Car chacun sait que la religion est non seulement la consolation des individus, le lien des familles, la sève des nations, mais encore la seule chose vraiment nécessaire, puisque c'est elle qui doit nous conduire à la possession de notre fin dernière.

Heureux les peuples comme les individus qui comprennent ces vérités fondamentales, suffisantes à elles seules pour les maintenir dans le devoir, dans l'ordre, dans la paix.

Dans une famille, vous l'avez remarqué, quelqu'un des enfants semble oublier de s'occuper des biens du monde, d'autres sont avides d'atteindre la fortune et absorbés par le désir d'acquérir les richesses.

(1) A notre dernier congrès national et malheureusement trop peu catholique, nous avons été heureux d'entendre la parole convaincue et convaincante de notre collaborateur et ami le recorder de Montigny. C'était comme une échappée de soleil par un ciel chargé de nuages sombres. Dans un langage à la fois relevé et incisif, notre ami a démontré de la façon la plus saisissante, que ni comme catholiques ni comme Français nous ne pouvons consentir à donner à nos enfants une éducation similaire à celle des Anglais protestants qui partagent notre sol, ni, moins encore, adopter un système d'écoles qui soient communes à nos enfants et aux leurs.

Nous nous faisons un plaisir et presque un devoir de reproduire ce beau travail. Il fera suite aux diverses études qui ont déjà paru dans notre Revue sur cette grave question.

Il en est ainsi de la famille humaine, composée de nations. Les unes sont particulièrement appliquées à se rendre puissantes par la fortune, par les possessions. Et comme c'est leur principale occupation, tout ce qui touche aux biens spirituels, aux droits de la justice, à la morale, à la religion, est d'un intérêt secondaire, et devient un bagage utile au besoin, mais dont elles savent se débarrasser quand ces principes les retardent dans leur course affolée vers leur but : la fortune.

Messieurs, qu'il me soit permis de parler librement en cette circonstance solennelle, dans ces grandes assises tenues par la nation canadienne pour s'instruire de l'avenir par le passé, et pour se concerter sur les moyens à prendre dans l'accomplissement de nos destinées comme peuple.

Si je le fais, mes compatriotes, ce n'est pas pour le vain plaisir de nous enorgueillir, ni de porter un défi aux autres nationalités.

Ceux qui les composent sont nos frères auxquels nous sommes redevables de certains bienfaits. D'ailleurs, cette revue de nos œuvres sera peut-être pour nous un sujet d'humiliation ; mais, à coup sûr, un appel au *sursum corda*.

* * *

Je le dis sans crainte d'être démenti, le peuple canadien est souverainement attaché à la religion, et par tradition, et par vocation, et par tempérament.

Par tradition. C'était la religion qui animait particulièrement nos pères. C'est les yeux fixés sur la croix qu'ils ont accompli tant de merveilles ; c'est précédés de ce signe qu'ils se sont arrachés des bras de leur patrie pour venir, au gré de la Providence, semer dans les neiges du Saint-Laurent, une nationalité qui restera aux yeux de l'histoire comme une preuve irréfragable de cette vérité écrite au ciel même : *In hoc signo vinces*.

Et cet amour du Christ, ils en avaient hérité de la France, cette fille aînée de l'Eglise, toujours au premier rang dans les combats de la religion, dans la revendication de la justice et du droit ; de la France, dont l'épée ne se remettait au fourreau que quand les gémissements des peuples opprimés ne se faisaient plus entendre ; de ce pays, dont un zouave pontifical a dit : " Tant qu'il y aura en France un Christ et une épée, non, non, le salut n'est pas désespéré. "

Les Francs avaient pris en main les œuvres de Dieu (*Gesta Dei per Francos*) et c'était l'écho de ce fier défi jeté par Clovis en entendant le récit de la passion du Christ : " Que n'étais-je là avec mes Francs ! ! "

Il faudrait des volumes pour raconter les faits de ce pays privilégié à la conquête de la religion et de la civilisation accomplis par ses gouvernements, ses guerriers, ses écrivains, ses missionnaires, ses communautés religieuses. C'est la main de la France, notre mère patrie, qui a déployé aux quatre vents du monde l'étendard béni du Christ. Et, pour ne parler que du Canada, c'est une main française qui y planta la première croix et qui en prit possession au nom de Dieu et du roi de France.

Oui, Messieurs, proclamons-le bien haut, et que nos descendants l'entendent, par tradition nous sommes chrétiens et catholiques.

Et par vocation. Notre origine si privilégiée semble nous désigner comme un peuple missionnaire, aimant les œuvres de Dieu, passionné pour sa gloire, et animé du désir de faire connaître son nom et d'étendre son domaine.

Et nous l'avons prouvé. Déjà notre jeune peuple est connu de tout le continent. Et comment est-il connu ? Qui a porté son nom au loin ? Ce sont nos missionnaires, nos religieux et nos religieuses ; ce sont nos contributions en proportion considérable à l'œuvre de la propagation de la foi.

Notre pays est couvert de communautés qui se dépensent en bonnes œuvres de l'éducation, de la charité. Elles répondent aux appels de tous les besoins et soulagent toutes les misères. Leurs ramifications s'étendent d'un bout du continent à l'autre.

J'aurais voulu consigner ici leurs noms et leurs œuvres, mais on m'a dit d'être court, et c'est une des qualités de notre siècle d'aller vite. Qu'il me suffise de dire qu'elles sont au nombre de 42, se partageant le continent et les bonnes œuvres.

C'est d'ailleurs dans notre tempérament d'être religieux. Nous avons des aspirations trop élevées pour nous attacher exclusivement aux biens de la terre, nos cœurs sont trop nobles pour se tenir abaissés vers ce qui passe si tôt. Nous aimons la gloire, l'honneur ; mais avant tout nous préférons la gloire qui ne périt pas, l'honneur qui ne ternit pas. Nous avons les pieds sur la terre, c'est vrai, et à ce compte nous devons chercher à les appuyer solidement, mais nous avons les yeux au ciel, l'âme à Dieu.

Aux yeux du monde nous passons peut-être pour moins *pratiques* ; mais on ne nous plaindra peut-être pas toujours de ce que ce penchant nous soit échu en partage. Comme peuple, on est forcé de l'avouer, ce caractère nous a valu de résister merveilleusement aux empiétements de ceux qui ont pour aspiration spéciale de dominer par la richesse ; c'est à ce caractère que nous devons d'avoir conquis une liberté sans pareille, le respect des autres nationalités, et d'avoir ré-

pandu notre influence au loin, si loin que le nom canadien est connu avantageusement partout sur les plages d'Amérique et sur le continent européen.

Oui, je le répète, c'est dans notre caractère national d'être croyants et d'aimer à répandre notre foi partout. Notre cœur s'attache particulièrement aux œuvres de Dieu, et nous nous faisons gloire de dominer par le cœur et par l'intelligence.

Voyez nos jeunes gens : ils sont naturellement enthousiastes pour les grandes et nobles actions ; ils se passionnent au récit des grandes œuvres, et c'est à peine si l'on peut les retenir à leurs études quand les occasions se présentent de voler à la défense d'un principe, à l'honneur, à la gloire... Pour nous, nos pas, nos agissements sont affaire de cœur, de sentiment, et non de calcul : pas plus pour nous que pour le Français qui, malgré ses légèretés, a pour saintes passions l'amour de Dieu, de la patrie, du beau, du grand, du chevaleresque.

En est-il de même des étrangers, de ceux qui partagent notre sol ? Ils ont des qualités, sans doute, et nous en avons emprunté d'eux. Notre peuple tire du bien de vivre en contact avec des compatriotes d'origine et de croyance différentes. Il cherche à s'assimiler leurs vertus, et se tient en observance plus stricte, de crainte qu'on n'attribue à sa nationalité ou à sa religion les quelques étourderies ou les fautes inhérentes à la nature humaine.

C'est de bon aloi d'imiter les étrangers en ce qu'ils ont de bien ; mais malheureusement quelques-uns en sont engoués au point d'être épris même de leurs défauts. Il fut un temps, qui heureusement n'est plus, où quelques-uns de nos jeunes gens empruntaient aux Anglais, (non pas de ceux qui sont bien élevés, mais de ceux qui sortent souillés des souterrains de Londres pour venir se nettoyer au bord de notre Saint-Laurent), cette morgue ou cette froideur des brouillards des îles Britanniques, qui peut avoir sa raison d'être chez eux, parce qu'ils s'exemptent ainsi d'être aimables et spirituels, mais qui est ridicule chez nous où la politesse et la courtoisie sont traditionnelles.

Or, Messieurs, de ce que j'ai dit des différences de caractère, de tempérament et d'aspiration, il résulte que notre éducation ne doit pas être la même pour nous et pour eux.

Qu'ils s'amuse à faire exclusivement des chiffres, qu'ils s'ingénient à trouver les moyens qui contribuent à faire que l'homme mange bien, qu'il digère bien, qu'il jouisse pleinement de la vie ; qu'ils ne se soucient des principes qui mettent les Etats en péril, les familles en désarroi, les individus dans l'indifférence, que parce

qu'ils mettent leur pécule en danger, nous leur laissons volontiers cette triste tendance et cette déplorable indifférence.

Que l'enseignement religieux chez eux soit secondaire ou insignifiant, c'est leur affaire; qu'ils fassent passer avant le catéchisme et même la Bible l'art de faire des chiffres et de devenir, comme disait Marmier, " la figure comme des zéros "; qu'ils s'enorgueillissent de mieux savoir monter à cheval, et même de boxer mieux que nous; qu'ils mettent sur un piédestal leurs pugilistes ou leurs acteurs, nous ne les jalousons pas et nous leur accordons volontiers la palme sous ce rapport. Que des Canadiens même se pâment devant leurs rameurs ou leurs acrobates, nous, nous *pratiquons* que nous sommes créés et mis au monde pour connaître Dieu, l'aimer, le servir et gagner la vie éternelle. Pour nous nous pratiquons avec saint Paul que soit que nous mangions, que nous buvions, que nous marchions, tout doit être fait pour l'amour de Dieu, et que le reste vient par surcroît.

Et, après tout, Messieurs, que sont devenues les familles de ces potentats de la finance, de ces souverains de la fortune qui se sont morfondus à leur amasser des trésors par tous les moyens, sans s'occuper des règles de l'honnêteté? Elles se sont étiolées dans l'énerve-ment et sont devenues en grand nombre la pitié, sinon la haine du public.

Et je pourrais vous citer des milliers et des milliers de braves gens qui ont vécu modestement en servant Dieu, et qui s'en trouvent bien, même au point de vue matériel. Et c'est l'immense majorité de ceux-ci qui composent notre nation jusqu'ici si vigoureuse et qui s'avance si vaillamment à la conquête de l'avenir.

Où, que les étrangers connaissent mieux que nous, les sciences pratiques, qu'ils fassent mieux une affaire de banque, qu'ils sachent mieux mesurer une verge d'indienne ou mieux manœuvrer une roue d'engin, c'est possible; mais nous réclavons l'honneur de cultiver mieux nos esprits et nos cœurs, et nous nous vantons d'être leurs supérieurs dans les travaux d'intelligence.

Et si nous avons lutté contre l'influence étrangère embusquée derrière ses comptoirs ou au fond de ses usines, c'est dû à ce que nous avions des convictions, et que nos motifs de combattre étaient bien plus élevés que les leurs.

Notre histoire est là; et qu'on lise ce que nous avons accompli depuis la cession. Nos ennemis les plus invétérés sont obligés de reconnaître qu'après une siècle et demi de trames et de roueries pour nous noyer, nous sommes plus forts que jamais, et que nous avons submergé ceux qui n'ont pas le secret de nager sur l'océan de l'existence comme peuple.

Nous sommes de cette race trempée au feu des principes régénérateurs du christianisme, et de ces plantes qui, une fois enracinées dans le sol, se fortifient aux attaques des vents et des tempêtes et aux piétinements de ceux dont les dents s'usent à les tondre, sans les déraciner jamais.

La preuve en est dans ce qui se passe aujourd'hui à leurs yeux, et dans toutes nos grandes démonstrations religieuses et nationales, où nous éclipsions d'un grand bout leurs essais, auxquels ils renoncent petit à petit, parce qu'ils sont la preuve de leur peu de vitalité. Ce n'est pas étonnant qu'ils affectent de s'appeler *Canadiens*, et de nous inviter à renoncer au titre de *Canadiens français*...

Je ne cache pas, Messieurs, que depuis quelque temps, nous faisons halte sur le chemin de nos revendications et dans la résistance aux empiétements sur le terrain de nos justes droits ; nous sommes déjà loin du temps où les ministres jetaient fièrement leur portefeuille entre les mains des gouverneurs plutôt que de renoncer à une redoute de nos institutions. Ce relâchement est dû précisément au peu de cas que nous faisons de nos principes et à l'indifférence que nous apportons lorsqu'il s'agit de les faire prévaloir.

Les délices de Capoue sont partout et en tout temps les mêmes.

Je le répète, si de nos jours nous sommes moins vaillants à soutenir nos institutions, notre langue et notre religion, c'est que depuis quelque temps, apprivoisés par le contact des étrangers, nous avons tourné nos yeux vers ce *pactole* magique, vers le veau d'or, le même qu'adoraient les Juifs dans le désert, et nous disons comme eux : Il n'y a que la richesse qui en vaille la peine, et *la vertu sans argent est un meuble inutile* ; appliquons-nous à en amasser, honnêtement si possible, mais amassons-en.

On a autour de nos hommes publics fait miroiter les séductions de la jouissance, et de concert on chante : *Qu'il est doux de bien vivre*. Mais pour cela, il faut parvenir vite au bien-être, et le meilleur moyen, c'est d'avoir une éducation *pratique* ; il faut savoir faire des chiffres, parler anglais à la perfection, et créer des machines. Et de toute part l'on crie aux maîtres : " Laissez donc de côté le Catéchisme et le Devoir du chrétien ; ça c'est bon pour le dimanche ; enseignez à fond le calcul, les mathématiques, les sciences, et dépêchez-vous, car les Anglais, les Ecossais, les Juifs nous dépassent. Et voyez comme ils vivent ! Il a fallu introduire les fêtes du carnaval pour leur permettre d'étaier leur luxe. "

B. A. T. DE MONTIGNY.

(*A suivre.*)

CHRONIQUE DU MOIS

Comme nous le pensions bien, la journée du 3 septembre, en France, n'a été que le triste complément de celle du 20 août, et le résultat des ballottages ne modifie en rien l'appréciation que nous avons faite des élections françaises, dans notre dernier numéro.

Il faut malheureusement reconnaître que la France s'est roplacée, encore une fois, sous le jong franç-maçonnique, et nous devons nous attendre à voir se continuer cette tactique déloyale, fourbe, hypocrite, violente au fond, pateline dans les formules, qui a déjà porté à la liberté de l'Eglise des coups si désastreux.

Le gros événement de la journée des ballottages a été la défaite de M. Clémenceau. Le rôle que cet homme néfaste a joué depuis vingt ans a été si nuisible que, de toutes parts, on se réjouit de le voir disparaître du champ clos parlementaire. Il y rentrera peut-être plus tard, mais son prestige ne lui reviendra jamais. Son ancienne omnipotence est brisée, et la direction de l'extrême gauche va passer à d'autres mains, celles de M. Goblet, sans doute, qui se pose en chef du parti radical socialiste. Il aura à compter avec l'indiscipline du parti qu'il prétend commander, mais il pourra néanmoins faire une partie du mal que comporte sa nature politique.

Il faut encore signaler la défaite du solennel Floquet, " le Mirabeau en baudruche, qui a été tout à fait aplati, percé, dit le *Matin*, par les ciseaux du tailleur Faberot. Double humiliation qu'une fin pareille. "

Une statistique consciencieuse faite dans la *Vérité*, de Paris, par un homme politique mêlé depuis plus de vingt ans aux événements de France, donne les résultats suivants :

Union conservatrice, 997,598 voix ; ralliés, 569,942 ; gauche libérale, 516,498 ; opportunistes, 2,464,962 ; radicaux, 1,027,757 ; socialistes, 549,064 ; revisionnistes, 188,770.

En 1889, la statistique indiquait, au contraire : Union conservatrice, 3,144,978 ; revisionnistes de gauche, 629,955 ; opportunistes et indépendants, 2,980,540 ; radicaux, 981,409 ; socialistes, 90,593.

Ces chiffres ont une douloureuse éloquence. Leur caractéristique réside surtout dans l'amoindrissement des voix conservatrices et, d'autre part, dans l'immense progrès des voix socialistes, passées de

90,000 à 549,000. On peut juger, d'après cela, de la force et de la rapidité du mouvement qui entraîne la France vers les partis de révolution.

Depuis une quinzaine d'années, le pouvoir a poursuivi, avec un acharnement sans précédent, la laïcisation de toutes les institutions ; il s'est attaqué à tout, il n'a rien respecté ; tout y a passé, depuis le séminaire, l'école, les hospices, les bureaux de bienfaisance, jusqu'à l'administration des fabriques.

Et maintenant, que peut on attendre ou espérer d'une majorité où le franc-maçon domine, où le sectaire est le maître, où le libéral sera toujours timide, où le conservateur catholique est impuissant ?

Les hommes d'ordre et de principes sont encore en majorité en France et s'ils se laissent dominer, opprimer et persécuter, c'est à leurs funestes divisions qu'ils le doivent. Le jour où, mettant de côté toute question de parti politique, oubliant toute préférence tant légitime qu'elle soit, pour une forme de gouvernement, foulant aux pieds toutes considérations d'intérêt personnel et mettant au-dessus de tout les intérêts de la religion et de la patrie, ils se rallieront franchement à la politique si sage de Léon XIII, ils redeviendront maîtres de la situation.

Le voudront-ils ? Toute la question est là. S'ils ne font pas leur devoir, la pauvre France s'acheminera vers des destinées plus troublées, plus agitées, et la Révolution, sous sa forme la plus aiguë, ne manquera pas bientôt de confondre et de briser ceux qui, depuis longtemps, s'obstinent à supprimer tous les freins moraux et à ne pas voir qu'un peuple ne saurait se passer de religion sans tomber dans la plus irrémédiable déchéance.

* * *

Les candidats évincés n'ont pas tardé à récriminer publiquement contre le verdict du suffrage universel dont la plupart d'entre eux sont pourtant les plus fougueux champions. M. Paul de Cassagnac, comme il fallait s'y attendre, après avoir été, dans la lutte électorale, de la dernière violence, a exhalé sa mauvaise humeur, dans le style qui lui est familier, par un petit manifeste où il s'en prend au clergé et aux catholiques de sa mésaventure et leur reproche amèrement les services qu'il leur a rendus...à sa façon. Cette façon n'était assurément pas la bonne et elle a peut-être fait à la religion plus d'ennemis que les discours et les écrits des plus farouches anti-cléricaux.

D'ailleurs, le fougueux champion du bonapartisme est avant tout, et quoi qu'il en dise, un partisan, et il l'a surabondamment prouvé en combattant la politique du Pape.

Tout autre est l'attitude des vrais catholiques victimes de l'aveuglement de l'électorat. Tandis que tout le monde, parmi les adversaires comme parmi les amis, est encore dans la stupeur de voir un homme de la valeur de M. de Mun battu par un inconnu, sans passé ni mérites, le grand tribun catholique garde le silence. S'il parle de l'élection, c'est dans l'intimité et, même alors, c'est sans amertume, sans rancune, même sans découragement.

Le *Nouvelliste de l'Ouest* publie le passage suivant d'une lettre écrite par l'illustre orateur à l'un de ses amis :

“ Dieu a fait ce qu'il a voulu. Nous avons fait ce que nous devons : tout est bien. Il ne faut pas perdre notre temps à récriminer, à accuser, à expliquer. Marchons de l'avant ; à quelque poste que Dieu nous place, le devoir est le même : servir l'Église et le peuple avec toute notre âme, toutes nos forces. S'il faut succomber, périr, pour frayer la voie à leur réconciliation, qu'importe ? C'est encore bien de l'honneur pour nous. Je ne sais si je rentrerai un jour à la Chambre : Dieu décidera. Dehors ou dedans, je suis tout à la cause.....”

“ Voilà, conclut le *Nouvelliste*, comment un vrai chrétien sait penser, agir et... pardonner les injures. ” En effet, mieux encore que ses plus beaux discours, cette parole si vraiment chrétienne donne la mesure du grand caractère de M. de Mun.

* * *

L'horizon politique de l'Europe a été passablement sombre et chargé de nuages menaçants, depuis un mois.

L'attitude de l'Italie et de l'Allemagne à l'égard de la France pouvait être regardée comme des préliminaires de guerre.

A Rome et dans toute l'Italie, à propos de l'échauffourée d'Aigues-Mortes, la populace arrachait et foulait aux pieds le drapeau français, attaquait l'ambassade française, les consulats et les résidences des Français, paraissait aux cris de “ mort à la France, vive l'Allemagne et vive Sedan ! ”

L'empereur d'Allemagne, de son côté, ordonnait des grandes manœuvres en Alsace-Lorraine et venait s'établir à son château d'Urville, comme pour être tout prêt à diriger les opérations militaires et à franchir la frontière.

Le roi Humbert envoyait son fils et héritier présomptif, le prince de Naples, à ces mêmes manœuvres afin de bien établir, sans doute, qu'il est tout prêt à marcher avec les Allemands contre la France à laquelle il doit sa couronne et son royaume.

On comptait évidemment sur la fougue du tempérament français et l'on espérait quelque mouvement d'indignation qui eût été le signal de la lutte inévitable ; mais on s'était trompé.

Consciente de sa force, la France a su garder son sang froid et rester impassible, tout en maintenant sa dignité.

Aux manœuvres militaires allemandes, ont répondu les manœuvres françaises du deuxième et troisième corps d'armée, en arrière du sixième dont l'effectif est plus imposant et plus redoutable que jamais.

Aux accolades germano-italiennes, on a opposé de nouveaux gages de l'existence de l'entente franco-russe.

Au moment même où l'empereur Guillaume était en Alsace-Lorraine, le czar a fait annoncer officiellement au président Carnot que l'escadre russe arrivera à Toulon le 13 octobre prochain, pour rendre à la France la visite que la marine française a rendue naguère à la Russie, au port de Cronstadt.

Les journaux russes sont unanimes à manifester leur enthousiasme pour cette visite. Ils considèrent les préparatifs de réception déjà commencés comme la preuve que l'entente avec la Russie prime toutes les autres aspirations politiques de la nation française. Cette réception ne peut manquer d'être grandiose, chaleureuse et tout à fait significative ; mais ce n'était pas assez, pour le czar, de cette éclatante démonstration d'amitié. Il a voulu y ajouter une mesure bien plus importante encore et d'un caractère plus durable. Il a décidé de créer une escadre russe de la Méditerranée, qui mouillera en permanence dans les eaux françaises et, grâce au concours empressé du gouvernement de la république, ce projet recevra prochainement son exécution.

Devant cette ferme attitude des deux nations amies, l'Allemagne et l'Italie ont cessé leurs insolentes provocations et le terrible conflit est de nouveau ajourné.

Avant de partir de Stuttgart, l'empereur Guillaume a eu une longue entrevue avec le chancelier de Caprivi. Le sujet de leur entretien a été, dit-on, le projet d'assimilation de l'Alsace et de la Lorraine avec le reste de l'empire. La *Gazette de Francfort* dit que le projet de l'empereur n'est pas simplement d'abolir les lois d'exception au sujet du pays conquis. Son désir maintenant est d'annexer l'Alsace au grand-duché de Bade, dont les habitants ont presque le même dialecte, les mêmes habitudes et les mêmes traditions que les Alsaciens. La Lorraine sera traitée différemment. Ses habitants sont de langue et d'origine françaises et n'ont presque rien de commun avec les autres Etats allemands. Cette province,

pour cette raison, sera annexée à la Prusse ; ses affaires, cependant, seront administrées par un département spécial installé à Berlin. Ce plan a été conçu par le chancelier de Caprivi. L'empereur, qui désire marquer son séjour dans le pays annexé par quelque acte significatif indiquant que l'Allemagne a pris définitivement possession du territoire en dépit des espérances contraires de la France, l'a approuvé.

Plusieurs journaux influents parlent d'une entente qui existerait entre l'Angleterre et la triple alliance. La présence du duc de Connaught à Guens, où doivent se faire les grandes manœuvres de l'armée autrichienne, est considérée par un grand nombre de personnes comme une preuve de l'entente entre la Grande-Bretagne et la triple alliance.

L'empereur Guillaume est parti de Stuttgart pour Guens où il va assister aux grandes manœuvres en Hongrie. Cinq corps d'armée et trois divisions de cavalerie prendront part à ces manœuvres qui auront lieu entre Guens et Mohach et dureront une semaine. On estime qu'il y aura 142,000 hommes sous les armes avec 264 canons. Ce sont les manœuvres les plus importantes, au point de vue du nombre d'hommes réunis, qui aient jamais eu lieu en Autriche-Hongrie.

L'agitation causée en Italie par les faits d'Aigues-Mortes, est absolument calmée ; toutefois à Rome et à Naples le gouvernement continue à prendre de grandes mesures de précaution pour empêcher le retour des désordres si graves qui se sont produits. Il est bon de distinguer entre les troubles dont les faits d'Aigues-Mortes ont été la cause et ceux dont ils n'ont été que le prétexte. A la première catégorie n'appartiennent que les désordres des premiers jours, et encore n'ont-ils pas été tout à fait spontanés ; je veux parler particulièrement des manifestations de Rome. Le signal a été donné par des émissaires sortis on ne sait d'où, ces émissaires parcouraient le Corso en criant d'amener le drapeau en berne et annonçant pour le soir une manifestation patriotique à la place Colonna. Avec de tels procédés, des troubles sont vite préparés, mais ils n'auraient pas duré longtemps si les anarchistes ne s'étaient empressés de les exploiter ; c'est à eux qu'on doit l'assaut du palais Farnèse et les barricades de la via Giulia. A Naples, les troubles ont duré cinq jours et l'on a compté des morts et de nombreux blessés.

Le mot d'ordre actuel de tous les anarchistes en Italie est celui-ci : saisir toutes les occasions de troubler l'ordre public. Programme terrible, surtout dans un pays comme l'Italie où le gouvernement est incapable de se faire respecter.

Rome n'était pas encore tout à fait remise de ses émotions, lorsque, coup sur coup, deux grands événements l'ont vivement impressionnée, l'incendie du palais Caffarelli et l'explosion d'une bombe près du cercle des gardes nobles pontificaux.

On a trouvé près de l'endroit où l'engin a éclaté un jeune homme horriblement mutilé qu'on a aussitôt soupçonné, mais qui a protesté de son innocence. Il est mort le lendemain.

Le Pape a fait don à la régente d'Espagne d'un palais situé au centre de Rome et qui a coûté au Pape un million, pour y installer le collège ecclésiastique espagnol, destiné à prendre un grand développement.

Léon XIII a écrit une longue lettre à Mgr Satolli sur les questions américaines. On assure que l'union serait sur le point d'être rétablie, conformément aux indications du Souverain Pontife.

A Saint-Sébastien, en Espagne, des troubles ont éclaté qui ont un instant menacé de dégénérer en une véritable insurrection.

Les provinces basques et la Navarre conservaient quelques restes de leurs *fueros*. Le pouvoir exécutif a résolu de les supprimer. Ces provinces, en vertu du régime de l'*abonnement*, payaient en bloc à l'Etat une somme donnée; mais elles étaient libres de répartir les charges et, dans certaines limites, de fixer la matière imposable. Le ministère Sagasta vient de leur refuser ce droit.

Enfin, en gardant les capitaineries générales de Pampelune et de Vitoria, la Navarre et l'Alava conservaient encore l'illusion d'une certaine autonomie militaire. En faisant transférer ces deux capitaineries à Burgos, le ministère Sagasta a blessé la fierté de ces provinces. Mais c'est particulièrement à la suppression des *fueros* qu'elles se montrent sensibles.

Les *fueros* étaient les privilèges, coutumes, lois, franchises ou libertés des communes, et des provinces. Alphonse le Sage les définissait ainsi : " Les lois ne peuvent défendre aucune chose, à moins qu'elles n'aient pour elles la force et le pouvoir, c'est-à-dire trois choses : l'usage, la coutume, le *fuero*. Du temps naît l'usage, de l'usage la coutume, de la coutume, le *fuero*."

Les *fueros* remontent à l'époque même de la formation de la nation espagnole. Les premiers Espagnols, qui avaient conquis ces libertés au prix de luttes constantes, y étaient si fortement attachés que les Arabes eux-mêmes les respectèrent en grande partie.

Mais, de même que les rois de France, pour étendre leur autorité, détruisirent peu à peu la féodalité, de même les rois espagnols n'eurent bientôt d'autre but que de restreindre de plus en plus les *fueros* qui délimitaient leur puissance.

Les *fueros* furent restreints successivement ; mais il n'en est pas moins vrai qu'il en reste encore quelque chose et que les provinces basques et la Navarre notamment, sont assez jalouses de conserver ces souvenirs du passé, pour qu'il soit dangereux de vouloir y porter la main.

Les troubles qui viennent d'éclater, en sont la preuve. Au chant du *Guernicaco arbota*, une sorte de *Marseillaise* espagnole, une foule de manifestants n'ont pas craint de passer de la simple protestation jusqu'à la révolte.

* * *

Les journaux anglais continuent à raconter les histoires les plus fantastiques sur ce qui se passe à Bangkok et réclament sur tous les tons l'intervention de lord Rosebery. Il y a là un parti pris de mauvaise foi évidente auquel le ministre des affaires étrangères de la reine Victoria doit être étranger car il y a eu déjà échange de vues entre les gouvernements de Paris et de Londres, et lord Rosebery a tenu un langage qui lui était inspiré par sa confiance dans la loyauté du gouvernement français. Rien n'est survenu qui ait pu faire changer d'avis lord Rosebery, car le gouvernement français n'a rien changé à ses intentions.

Le 2 septembre, à une heure du matin — c'est une date désormais historique qu'il faut retenir — la Chambre des communes du royaume des Iles-Britanniques a voté en troisième lecture le *home rule*, projet qui restitue à l'Irlande son autonomie, subordonnée toutefois à la souveraineté du parlement impérial.

C'est par 301 voix contre 267, c'est-à-dire à 34 voix de majorité, que ce vote a été obtenu.

Sans doute cette première victoire n'est pas définitive. La Chambre des lords à qui le bill a été transmis l'a repoussé par une majorité de dix contre un, sur un signe de lord Salisbury.

Un nouvel appel au pays sera sans doute nécessaire. La lutte alors sera chaude.

* * *

Le nouveau gouverneur général, lord Aberdeen, accompagné de lady Aberdeen et de sa famille, est arrivé à Québec le 18 septembre. Il a voulu prêter le serment d'office dans la vieille capitale et cette cérémonie à laquelle assistait S. E. le cardinal Taschereau a été très solennelle.

A Montréal, nous avons eu aussi une cérémonie : la pose de la première pierre du monument de Maisonneuve. On ne peut guère dire

de celle-ci qu'elle a été solennelle ; on ne saurait même affirmer qu'elle a été digne ; du moins, digne de celui qui en était l'objet. Quelques discours prononcés devant un petit groupe de curieux, la formalité des coups de marteau sur la pierre et de la truelle, à la base, et voilà tout. Certes, les discours, surtout ceux de M. le juge Pagnuelo, président du comité, et de M. le maire Desjardins ont rappelé en fort bons termes les vertus héroïques, le dévouement chrétien, l'abnégation, le désintéressement de cet illustre fondateur qui fut surtout un apôtre et un missionnaire, dont l'unique but était la gloire de Dieu, le salut des âmes et la grandeur de sa patrie ; mais alors, pourquoi avoir systématiquement écarté de cette cérémonie tout élément religieux, tout emblème catholique ?

De bonne foi, croit-on qu'une bénédiction solennelle de cette première pierre n'eût pas été plus convenable, à tous les points de vue, que ces simagrées ridicules avec le marteau et la truelle, qui sentent un peu trop le rituel maçonnique ?

Une fête laïque en l'honneur d'un héros éminemment chrétien comme M. de Maisonneuve est un contresens, et les catholiques qui y ont participé doivent le sentir tous les premiers ; mais..... il y a un *mais*. Il faut faire une souscription pour défrayer les dépenses du monument et il paraît que les 150,000 Canadiens français catholiques de Montréal sont trop pauvres. . . . ou trop indifférents pour souscrire la somme nécessaire : une vingtaine de mille piastres. On compte beaucoup sur la générosité des Anglais protestants, il faut donc les intéresser au projet, leur faire des places d'honneur dans la direction et surtout bien se garder de les effaroucher par des emblèmes religieux et par des cérémonies *papistes*. Ménageons les susceptibilités des Anglais ! laïcisons ! laïcisons !

Voilà où nous en sommes. Les mouvements d'une paille indiquent la direction du vent ; qu'on juge donc, par cet incident, du courant d'idées qui entraîne les esprits, de nos jours. Qu'on se rende compte surtout de la rapidité de ce courant. Il y a vingt ans, l'idée même d'une cérémonie purement laïque en l'honneur de M. de Maisonneuve, le pieux fondateur de Ville-Marie, ne serait venue à l'esprit d'aucun Canadien français. Aujourd'hui, cette même idée s'empare des meilleurs esprits et se voit accepter par le public, sans protestation, sans même une observation.

Quel chemin parcouru en si peu de temps !

Mais ce n'est pas la seule fête laïque dont nous ayons été *gratifiés* dans le cours du mois. Les promoteurs de l'entreprise du monument Maisonneuve ont cru habile, sans doute, de faire coïncider la pose de la première pierre du socle avec la fête du travail. On sait en

quoi consiste la célébration de cette nouvelle fête annuelle, observée cette année pour la huitième fois à Montréal. Parade dans les rues, avec drapeaux et insignes, au son des fanfares, pique-nique aux terrains de l'exposition, jeux et courses, et pour beaucoup, libations répétées. Pour tous, temps perdu et dépenses extraordinaires.

Le programme était le même cette année; mais les Messieurs de Saint-Sulpice ont essayé de le modifier dans le sens religieux en célébrant, à l'intention des ouvriers, une messe à la chapelle du Sacré-Cœur, à une heure fort matinale, avant le commencement de la fête telle que la réglait le programme. Eh bien! de tous ceux qui ont paradé dans nos rues ce jour-là, combien ont assisté à cette messe? pas un sur vingt!

Il faut savoir constater ces choses-là et ne pas craindre de les signaler. Elles indiquent un mal dont il faut faire le diagnostic si l'on veut y apporter remède.

Cette année, cette fête laïque du travail revêtait un caractère particulier, en ce qu'elle était l'ouverture du congrès ouvrier.

En souhaitant la bienvenue aux délégués, notre digne maire avait donné aux membres du congrès le sage conseil de se renfermer dans la discussion des questions ouvrières et d'éviter les questions d'ordre politique. Or le congrès s'est occupé presque exclusivement des réformes politiques qui constituent le programme radical. Son premier soin a été de formuler un vœu en faveur de l'abolition du sénat et du conseil législatif, de la transformation du conseil de l'instruction publique, rendu électif et placé sous la direction d'un ministre de l'instruction publique. Il a demandé l'instruction gratuite en attendant qu'il ajoute à cette requête les mots *laïque* et *obligatoire* et bien d'autres *réformes* de ce genre-là; et tout cela, préparé par quelques meneurs, a passé presque sans discussion et à l'unanimité!

Quand donc ouvrira-t-on les yeux? En faut-il davantage pour éclairer les plus aveugles? Que faudra-t-il donc pour secouer l'apathie de nos classes dirigeantes et les faire sortir de leur inertie?

Tous ceux qui ont prédit ce qui arrive aujourd'hui ont été traités d'oiseaux de mauvais augure.—Notre population ouvrière est foncièrement religieuse, répondait-on; nous la tenons bien et on ne nous l'enlèvera pas,

Quand d'autres sont venus dire à nos ouvriers: "Organisez-vous, protégez-vous, unissez-vous, et vous serez forts; car vous êtes le nombre," on n'a songé qu'à des prohibitions et des anathèmes qui auraient causé d'irréparables désastres.

A-t-on songé un instant à s'emparer du mouvement ouvrier, à l'endiguer, à le contrôler, à le faire tourner au bien de la société en

donnant au travailleur cette organisation, cette protection qu'on lui offrait ailleurs ? S'est-on efforcé d'arracher la direction de ce mouvement à la franc-maçonnerie cosmopolite ?

Hélas, non ! On a fermé volontairement les yeux et l'on a dit : "Il n'y a pas de question ouvrière."

Eh bien ! le mouvement s'est fait néanmoins et il continue de se faire ; mais comme il se fait en dehors des classes dirigeantes, il se fait *contre* elles ; c'est ce qu'il fallait prévoir.

Il serait encore temps, peut-être, de réparer cette lourde faute, en entrant franchement, résolument, à la suite de Léon XIII, dans le mouvement ouvrier, pour lui donner une impulsion chrétienne. Le fera-t-on ?

—Eh quoi ? Quitter nos douces habitudes, notre existence calme et paisible, le tranquille train-train routinier de nos occupations, notre bienheureuse quiétude, pour descendre dans l'arène, nous y frayer un passage à coups de coudes, donner et recevoir des horions, peut-être ? Y pensez-vous ?

—Ah ! vous avez peur de la lutte, et vous vous dites sans doute, comme jadis Louis XV, que tout cet édifice qu'on ébranle à grands coups de hache durera toujours bien autant que vous. Eh bien ! laissez-vous donc dépouiller sans mot dire, sinon sans maudire. Apprenez de Coppée, que "quand on tient à quelque chose, on se bat pour le garder." Ceux qui vous ont précédés dans la carrière vous avaient laissé des forteresses ; à ceux qui vous y suivront, vous laisserez de lamentables ruines et votre passage aux postes d'autorité ou d'influence aura été désastreux pour la religion et la société.



LES BASTONNAIS ⁽¹⁾

LIVRE II

LES NUAGES S'ÉPAISSISSENT.

(Suite.)

IV

BOULEAU ET ÉRABLE.

Les soldats d'Arnold étaient apparus sur les hauteurs de Lévis comme une armée fantôme, mais ils ne s'évanouirent pas comme des fantômes à la grande lumière du jour. Après avoir rassasié leurs yeux du spectacle de cette cité renommée qui les avait attirés de si loin, après avoir contemplé à loisir sa fière citadelle, ses murailles déployant autour de la ville leurs sinuosités, ses portes massives, les toits pointus de ses maisons, les hauts clochers de ses églises, les gracieux campaniles de ses nombreux couvents, ils se mirent activement à l'œuvre qui devait couronner leur marche héroïque à travers les pays déserts : l'attaque de Québec. L'enchantement de la distance était maintenant évanoui et la réalité de la vision était devant eux.

Arnold avait le coup d'œil rapide du vrai commandant. Il comprit qu'il ne pouvait rien faire en restant à Lévis. Le vaste Saint-Laurent coulait rapidement devant lui avec un sourd gémissement qui était pour lui un avertissement, et l'isolait complètement de Québec. Il n'avait pas d'artillerie. Il n'y avait pas de bateaux. Il ne fallait pas penser à un pont de glace avant deux mois, au moins. Et pourtant, il voyait clairement sa voie. Il fallait traverser le fleuve. Il fallait attaquer Québec.

Le prix de la victoire valait bien la tentative la plus désespérée. S'il prenait Québec avant d'être rejoint par Montgomery, son nom deviendrait immortel ; il serait mis dans l'histoire au rang de Wolfe. Que dis-je ? Vu l'exiguïté de ses moyens d'attaque, son

(1) Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada, en l'année 1893, par C. O. Beauchemin & Fils, au bureau du ministre de l'agriculture.

fait d'armes surpasserait celui de Wolfe. La prise de Montréal suffirait à la gloire de Montgomery ; celle de Québec appartenait, de droit, à Benedict Arnold. S'il y avait des risques, il y avait aussi des chances. L'armée régulière anglaise était au loin ; les murailles n'étaient gardées que par une milice inexpérimentée. Le lieutenant-gouverneur Cramahé n'était pas un soldat. Les habitants français de la ville étaient au moins apathiques. Un grand nombre de résidents anglais étaient, à n'en pas douter, amis de la cause continentale.

Oui, Arnold devait traverser le fleuve et sans tarder. Dans l'après-midi même de son arrivée, il donna instruction à Morgan, commandant des carabiniers, de préparer un certain nombre de canots, sans délai. Avec l'aide de quelques Sauvages qui rôdaient autour du camp, en quête d'eau de feu et d'autre butin, une escouade de carabiniers, sous le commandement de Cary Singleton se rendit dans les bois longeant la rivière et se mit à dépouiller de leur écorce les plus vieux et les plus gros bouleaux.

L'automne n'est pas si favorable que le printemps à cette opération et à la préparation de l'écorce de bouleau ; mais le résultat est tout de même assez satisfaisant, pourvu que la gelée n'ait pas pénétré trop avant dans le cœur de l'arbre.

L'érable et le bouleau sont les rois des forêts canadiennes. Ces deux arbres hauts, forts et résistants sont comme les deux colonnes qui conviennent le mieux à l'entrée du climat boréal. Comme combustible, ils sont au premier rang des bois durs sur le marché et chacun d'eux a ses avantages spéciaux.

L'érable est un peu plus apprécié pour ses propriétés calorifiques ; le bouleau, de son côté, est plus précieux pour sa cendre. La cendre de bouleau est belle, blanche comme la neige et douce au toucher, comme de la farine. La feuille d'érable et l'écorce de bouleau sont des emblèmes nationaux au Canada, et il est juste qu'il en soit ainsi, car ces deux arbres sont liés à l'histoire du pays et participent largement à ses comforts domestiques. Les annales de la Nouvelle-France peuvent être comparées à un album de feuilles d'érable relié dans un rouleau d'écorce de bouleau et un auteur québécois contemporain a adopté cette idée pour titre de l'un de ses ouvrages. Les fortes solives des maisons canadiennes sont taillées dans des troncs de bouleau et elles sont aussi solides, sinon aussi parfumées, que les cèdres du Liban. L'ameublement des maisons canadiennes est fait d'érable piqué, qui peut recevoir le poli le plus velouté et qui est d'autant plus beau qu'il revêt une plus grande variété de nuances et de dessins naturels, que le noyer ou l'acajou.

Chaque saison de l'année ramène ses amusements particuliers, et ce peuple aux habitudes primitives se livre à ces amusements avec une régularité religieuse. Il y a la fenaison, en été, quand, sous le ciel brûlant et au milieu des fortes senteurs des plus robustes fleurs des champs, on traîne le gros chariot du champ à l'ombre du bois voisin et que tout autour, les travailleurs chantent et se réjouissent en signe de joie pour l'abondante moisson d'herbe parfumée qui engraissera le bétail durant les longs mois d'hiver rigoureux où la campagne sera couverte de neige. Les jeunes hommes s'appuient sur leurs faux qui brillent comme des sabres turcs, et, sous leurs chapeaux de paille à larges bords, les demoiselles de la ville sourient pendant qu'elles tressent des guirlandes de fleurs brillantes pour attacher la dernière et la plus grosse botte.

En automne, c'est le temps de la moisson avec ses cérémonies traditionnelles de nature religieuse ou sociable. Le grenier est décoré jusqu'au toit de guirlandes de verdure odorante et le sol de la grange est déblayé pour y laisser danser les pieds fatigués qui, si longtemps, ont travaillé dans le petit champ de cinq arpents. Sous le croissant de la lune, pendant ces douces soirées de septembre, on voit se répéter les vieilles superstitions des Druides saxons, pendant que mainte belle Norma, couronnée de verveine et de guy, une brillante faucille à la main et les yeux remplis de la lumière prophétique de l'amour, règne en souveraine sur les cœurs honnêtes et aimants des jeunes paysans qui déposent à ses pieds les plus belles herbes des collines. Et l'humble Ruth est là aussi, avec sa douce et patiente figure et son regard timide tombant sur le généreux Booz qui lui a permis de glaner ses épis dorés.

L'hiver a également ses réjouissances et ses fêtes. En nul autre endroit des climats arctiques, elles ne sont mieux célébrées par des personnes de tout âge et de tout sexe. On se livre, autour du foyer, à d'innombrables jeux et passe-temps. La joie la plus franche et la plus expansive chasse l'ennui des longues soirées d'hiver. On conte des histoires, on chante des chansons, on joue des tours. On danse dans les salles illuminées, on se compte fleurette dans les coins sombres, et pour couronner ces fêtes, il y a la course en traîneau au clair de la froide lune, aux sons des grelots, à la cadence des sabots des chevaux, aux cris des charretiers, et au sifflement aigu de la bise du Nord, toutes choses qui animent et réjouissent les esprits de jeunes promeneurs comme autant de gorgées d'un vin capiteux.

Au Canada, toutes ces agréables cérémonies rurales des vieux

pays sont religieusement conservées, et c'est la seule partie de ce continent, où l'on puisse encore en être témoin.

L'Américain qui en a lu les descriptions, mais qui ne les a jamais vues en Europe, peut les trouver fidèlement reproduites au Canada.

Mais au printemps, les Canadiens ont un passe-temps qui leur est particulier et qui leur est fourni par leur propre climat. C'est la saison de la récolte du sucre d'érable.

A l'époque où se passaient les événements de notre histoire, la culture de l'érable était beaucoup plus répandue qu'aujourd'hui ; mais à présent, elle est encore assez bien conservée pour permettre au voyageur d'en étudier tout le pittoresque et le charme. Au Vermont, dans le New Hampshire, au Michigan et au Wisconsin, on fait du sucre d'érable, mais d'une façon si terre à terre, si mercantile qu'on n'y trouve aucune poésie rurale.

Les érables sont plantés dans un espace d'un demi arpent. On entaille chaque arbre à une hauteur d'environ un pied ou un pied et demi du sol. On attache aux lèvres de la blessure ainsi



faite un morceau de bardeau à un angle de quarante cinq degrés et l'eau d'érable, ou la sève, découle le long de cette planchette dans une auge placée au pied de chaque arbre. Les braves nourricières distillent ainsi leur lait, tandis que les blancs rayons du soleil vient illuminer leurs troncs d'argent et que les doux vents de mars se jouent dans leurs branches encore dépouillées de feuilles. L'homme a l'œil fixé sur chacun des arbres, et à mesure que les urnes se remplissent, il les vide dans un grand tonneau en attendant qu'il fasse bouillir la sève. Dans le centre d'un espace ouvert, est un immense chaudron suspendu à une traverse, au-dessus d'un feu

vif de pin et de hêtre. Tout auprès, est élevée la cabane du propriétaire où sont emmagasinés tous les ustensiles nécessaires à la fabrication du sucre. Là aussi est suspendu son hamac, car durant tout le temps que coulent les érables, il vit comme un Indien dans la forêt.

Tout à coup on entend un bruit de voix sur le flanc des collines et bientôt tous les invités à la fête du sucre se trouvent réunis sous les érables. Ils ont apporté avec eux des paniers de provisions, des jambons, des œufs et la provision indispensable de boissons fortes.

—La première chose à faire, mes amis, crie l'hôte à ses invités, est de boire, à la santé des femmes de la forêt, un coup d'eau d'érable.

Aussitôt, les gobelets de fer-blanc sont placés sous les entailles. Quand ils sont remplis, on boit le toast avec tous les honneurs.

—Maintenant, reprend l'hôte, venez au chaudron et recevez votre part de sirop.

L'un après l'autre, les invités s'approchent du grand chaudron où l'eau d'érable bout à gros bouillons. Chacun tient à la main un bassin de bois rempli de neige fraîche et propre, dans lequel le propriétaire hospitalier verse le fluide doré. Accompagné de pain frais, ce plat est délicieux, car il faut remarquer que le sirop et le sucre d'érable ne rassasient pas bientôt et surtout ne donnent pas de nausées, comme le font les autres compositions saccharines.

Après ce repas préliminaire, les invités se livrent à divers amusements. Les plus âgés s'asseyent à la porte de la cabane et causent des ébats qu'ils prenaient dans leur jeunesse, aux *parties de sucre*, tandis que les jeunes gens chantent, fleurent, se promènent et s'amuse comme la jeunesse seule sait s'amuser. Quelques-uns des plus actifs vont ramasser des branches sèches et du bois mort pour entretenir le feu. D'autres se retirent un peu hors de vue pour rendre visite aux cruchons qu'ils ont cachés derrière les rochers.

Après quelque temps, l'hôte donne le signal de la fabrication de la *tire*. Cette partie des réjouissances est réservée aux jeunes filles. Elles ôtent leurs manteaux, relèvent leurs capuchons, retroussent leurs manches et plongent leurs doigts blancs dans la mare de sirop qui se refroidit rapidement. Le mouvement mécanique de retirer les bras en arrière et de les ramener en avant est, en lui-même, une occupation peu intéressante; mais il n'en est pas moins vrai que, sous ces érables canadiens, dans cette récon-

fortante atmosphère des montagnes, et au milieu de tous les accessoires de ce singulier pique-nique d'hiver, *faire de la tire* est un amusement pittoresque et réjouissant. Les jeunes filles deviennent rubicondes par l'exercice ; elles sont essoufflées, elles tendent leurs muscles avec effort, elles baissent la tête quand leurs amoureux se glissent sournoisement derrière elles pour leur voler un baiser, ou bien elles courent à la poursuite de l'impudent larron et appliquent à ses méchantes joues un soufflet, de leurs mains rendues collantes par le sirop.

Sous l'action de ce rapide pétrissage, le sirop noir devient d'abord plus brillant, puis il rougit ; il prend ensuite une teinte dorée et finalement devient blanc, plus blanc encore ; fin, puis encore plus fin, et la tire est faite.

Vers le milieu de l'après-midi a lieu le principal repas. On retire des paniers toutes les provisions que les invités ont apportées et on les dispose sur une longue table préparée pour l'occasion. L'eau d'érable et le sucre d'érable accompagnent tous les plats. Quand on a disposé de toutes les viandes, la fête se termine par la célèbre omelette au sucre d'érable. Quelle que pût être, à ce sujet, l'opinion de Soyer ou de Brillat Savarin, c'est un mets agréable, quoique trop riche pour être mangé copieusement et, d'après tous les principes hygiéniques, de digestion difficile. Il est fait d'œufs légèrement bouillis et cassés dans le sirop d'érable un peu dilué et bouillant.

Après un tel repas, l'exercice est indispensable et il est de coutume de se livrer à la danse jusqu'à l'heure du départ.

—Mes amis, s'écrie l'hôte; quand ses invités sont sur le point de se lever de table, je suis content de voir que vous avez fait honneur à mon sirop et à mon sucre. C'est le meilleur signe qu'ils sont bons. Ça fait la réputation de ma sucrerie. Tâchez d'en garder le goût jusqu'à l'année prochaine, car j'espère que nous nous réunirons encore tous ensemble sous ces mêmes arbres.

Une salve d'applaudissements accueille ces paroles et la compagnie se met à chanter en chœur des chansons de chasse en l'honneur de l'hôte.

—Maintenant, reprend-il, il nous faut absolument avoir une danse. Je ne laisse jamais partir mes amis sans cela et j'entends bien prendre part moi-même à la première. Allons ! dépêchons-nous tous. Je vois un ou deux nuages menaçant là-haut et nous pourrions bien avoir une bordée avant la fin du jour.

On a bientôt découvert un ménétrier et la danse s'organise. Le violoneux appuie sa joue gauche d'une manière caressante sur

son instrument, mais à peine a-t-il promené son archet sur les cordes discordantes, que soudain on entend un **grand** bruit dans les gorges de la montagne. C'est le mugissement de la tempête. Les sommets des érables se tordent et se démènent sous les bouffées du vent qui arrivent par violentes bourrasques de la rivière, au loin là-bas. Le ciel s'assombrit tout à coup. La neige tombe épaisse et drue. C'en est assez pour jeter le désarroi dans toute l'assemblée. La danse est abandonnée et chacun se prépare à partir aussi vite que possible.

Cary Singleton et ses hommes avaient un devoir plus sérieux à remplir, sous les érables. Ils en abattirent plusieurs et avec les troncs, ils construisirent un certain nombre de radeaux destinés à transporter les bagages et les provisions de l'armée, à travers le Saint-Laurent.

En même temps, ils confièrent aux Sauvages le soin de construire des canots d'écorce. Avec leurs longs couteaux, ceux-ci firent autour des troncs minces une incision aussi précise et aussi régulière qu'aurait pu le faire un chirurgien sur un membre humain qu'il aurait voulu amputer. Ils firent le premier cercle à environ un pied du sol, l'autre à environ trois pieds des branches, c'est-à-dire à l'endroit où l'arbre commence à s'amincir. C'était afin d'obtenir des bandes d'écorce de longueur à peu près uniforme. Ils tracèrent alors des fentes longitudinales d'un cercle à l'autre, faisant quatre ou cinq sections suivant la grosseur de l'arbre ; ceci, afin d'avoir des bandes de largeur à peu près égale. Ils insérèrent alors la pointe de leurs couteaux sous l'écorce, et, par un rapide mouvement du bras, enlevèrent les bandes, l'une après l'autre. En tombant par terre, ces bandes s'enroulaient en spirales, mais d'autres sauvages les déroulaient aussitôt et les coussaient ensemble avec de petites lanières de peau d'orignal ou de chevreuil, et les taillaient en pointe aux deux extrémités. De cette manière, trois hommes pouvaient construire un canot de bonne dimension, en moins de deux heures. Il ne restait alors que l'opération du séchage qui, en réalité, n'est pas indispensable, mais qui contribue à la légèreté et à la solidité de l'embarcation.

Aussitôt que le premier canot fut fait, Cary Singleton le lança à flots et, accompagné de deux hommes, fit la reconnaissance qui avait tant effrayé les bavardes blanchisseuses. Il ne s'approcha pas de la rive nord d'aussi près qu'il l'avait projeté, de crainte que les femmes ne donnassent l'alarme et ne trahissent ses desseins, mais sa lunette lui en révéla assez pour lui permettre de mentionner dans son rapport que le bassin isolé, caché par un épais rideau

d'arbres, et connu sous le nom d'Anse de Wolfe, serait un endroit favorable pour le débarquement de l'armée d'invasion. En conséquence, après trois jours consacrés à faire reposer ses troupes et à ravitailler ses magasins de provisions avec les produits des fermes voisines, Arnold entreprit de passer le Saint-Laurent, dans la nuit du 13 novembre. Il opéra à la faveur de l'obscurité et d'un orage, et de dix heures du soir à quatre heures du matin, à l'aide de trente canots d'écorce et de quelques radeaux, il se livra à cette dangereuse entreprise.

Les fragiles embarcations allaient et revenaient, pour repartir de nouveau, en silence, sur le large lit du fleuve, portant un équipage d'hommes armés taciturnes qui tenaient littéralement à la pointe de leurs mousquets le sort du Canada.

A la pointe du jour, toute l'armée continentale, à l'exception de 160 hommes qu'on laissa à Lévis, était en sécurité dans la retraite de l'Anse de Wolfe et Arnold avait gagné un autre enjeu à la loterie de la guerre.

V

SUR LES REMPARTS.

Le même matin, de très bonne heure, Zulma Sarpy se rendit en voiture à Québec, accompagnée d'un seul serviteur. En approchant de la ville, elle eut une vue rapide des troupes rebelles escadant la gorge de l'Anse de Wolfe et se formant en groupes sur la lisière du bois. Ils ne pouvaient pas encore être aperçus de la ville, quoique les autorités eussent été informées de leur débarquement une heure ou deux auparavant. Cette vue réjouit singulièrement la jeune fille. Cet appareil guerrier ne l'étonna pas et l'effraya encore moins. Elle ressentit plutôt un frisson d'enthousiasme et il lui passa dans l'esprit l'extravagant désir de prendre part, elle aussi, à cette parade guerrière. Elle arrêta son cheval un instant, pour s'assurer que ses yeux ne l'induisaient pas en erreur et quand elle fut persuadée que ces hommes là-bas étaient réellement les continentaux, elle fit claquer son fouet et se rendit rapidement à Québec, afin de jouir du malicieux plaisir d'être la première à communiquer la nouvelle à ses amis.

Elle ne fut pas désappointée dans cet espoir. Son récit ne fut pas cru d'abord, parce qu'un coup d'œil jeté sur les hauteurs de Lévis, révélait la présence de troupes en cet endroit. Mais quand

elle insista et donna le détail des circonstances, les nouvelles se répandirent rapidement. Elle passa d'une rue à l'autre. De la haute-ville, elle vola à la basse-ville et à mesure qu'elle était confirmée par d'autres personnes arrivant à la ville, la population devint de plus en plus émue et bientôt les remparts furent couverts d'une foule de citoyens anxieux de s'assurer par eux-mêmes de la véracité des rapports.

Pauline Belmont n'avait pas été aussi intime qu'elle aurait pu l'être avec Zulma Sarpy, d'abord parce que les deux jeunes filles avaient été séparées pendant plusieurs années passées de part et d'autre dans différentes maisons d'éducation et ensuite, et surtout, parce que leurs caractères ne s'accordaient pas. La timidité de l'une, ses goûts essentiellement domestiques ne pouvaient pas s'accommoder de la nature impulsive, sans crainte et toute en dehors de l'autre.

Intellectuellement, elles n'étaient pas égales non plus. L'esprit de Pauline était presque exclusivement soumis aux impressions étrangères et son cercle de connaissances était assez restreint. L'esprit de Zulma était bouillant de spontanéité et empreint d'une originalité agressive qui dispersait devant elle tous les usages comme autant d'éclats de bois. Pauline devait être naturellement portée à s'appuyer sur Zulma, à prêter l'oreille avec admiration à son brillant langage, à demander son avis et ensuite à sourire, craignant de mettre en pratique ses conseils.

D'un autre côté, Zulma n'éprouvait aucun désir de réclamer ou d'exercer aucun patronage. Elle était vraiment trop indépendante pour cela, et en ce qui concernait Pauline en particulier, elle préférait se plier autant que possible à son niveau. Néanmoins, dans le cours des quelques mois qui s'étaient écoulés depuis le retour de France de Zulma, les jeunes filles s'étaient rencontrées souvent et elles auraient bien désiré se rencontrer plus souvent encore, mais toutes deux étaient le plus souvent retenues à la maison, l'une par les habitudes retirées de M. Belmont, l'autre par les infirmités du sieur Sarpy.

En cette dernière occasion, Pauline fut l'une des amies que Zulma visita, et, naturellement, son premier soin fut de lui apprendre le débarquement des continentaux.

Elle fut surprise de remarquer que cette nouvelle répandait une pâleur mortelle sur les traits de sa compagne.

— Le siège va commencer sérieusement, et nous serons isolés du reste du monde, murmura Pauline, et mon père n'est pas encore de retour.

—Est-il sorti de la ville ? demanda Zulma.

—Oui. Il est parti hier, promettant de revenir de bonne heure, ce matin. Son retard ne m'alarmait pas, mais maintenant, après ce que vous m'apprenez, je crains qu'il ne lui arrive malheur.

—Ne vous inquiétez pas, ma chère. Plusieurs jours se passeront avant que la ville ne soit investie et votre père ne sera pas empêché de revenir. D'ailleurs, il n'est pas un militant, je crois.

Pauline poussa un soupir, mais ne dit rien. Zulma reprit :

—Je suis sûre qu'il est neutre, tout comme mon père, et ceux qui observent la neutralité ne seront pas molestés.

—Je voudrais bien en être sûre, maiset Pauline s'arrêta soudainement comme si elle avait craint d'exprimer ses soupçons.

—Vous devez vous rappeler, ma chère, que ces Américains ne sont pas si noirs qu'on les peint. Ce sont des hommes comme les autres et de vrais soldats sont toujours cléments, ajouta Zulma.

—Vraiment ! Croyez-vous cela ? Je ne sais qu'en penser. Mon père en cause fort peu depuis quelque temps, mais un de nos amis en parle en termes hostiles.

—Ce doit être un ultra-loyaliste.

—C'est un officier anglais.

—Un officier anglais ! Quoi, Pauline, je croyais que votre père se tenait à l'écart des représentants du gouvernement britannique !

—Oh ! mais ce ui-ci est vraiment un Canadien et parle français comme nous-mêmes, dit Pauline en rougissant.

—Alors, c'est bien différent, répondit Zulma d'un ton enjoué légèrement teinté de sarcasme. Je serais très curieuse de connaître ce spécimen.

—Vous le connaissez, ma chère.

—Impossible !

—Il m'a parlé de vous.

—Vraiment !

—C'est un de vos grands admirateurs.

—Vous vous moquez de moi !

—Ne pouvez-vous deviner qui il est ?

Et la petite Pauline subitement rassérénée se mit à rire comme une enfant d'avoir gagné ce léger avantage sur sa compagne.

—Vous m'intriguez et excitez ma curiosité. Je ne puis deviner. Dites-moi son nom.

—Le lieutenant Hardinge.

—Le lieutenant Hardinge !

Pourquoi les joues de Zulma s'enflammèrent-elles soudainement ? Pourquoi ses yeux bleus s'obscurcirent-ils d'une ombre lugubre ?

Et ses lèvres ? Pourquoi devinrent-elles blanches et immobiles comme le marbre, sans pouvoir articuler une seule parole ?

Il y eut un silence d'une profonde solennité qui jeta Pauline dans la perplexité. Elle craignait d'en avoir trop dit, autant pour son bien que pour celui de son ami. Mais cette appréhension se dissipa bientôt au toucher de la main de Zulma appuyée sur la sienne. Le regard profond et pénétrant dont celle-ci couvrait sa compagne, expliquait bien mieux que des paroles qu'elle comprenait tout et sympathisait généreusement avec son amie.

— Sans doute, dit-elle en riant, si vous vous inspirez de l'opinion du lieutenant Hardinge, vous ne pouvez avoir une bien haute idée des Américains et je suppose que ce serait perdre mon temps que d'essayer de combattre cette opinion.

— Heureusement, le résultat de la guerre ne dépend pas de l'opinion de deux jeunes filles comme nous, reprit Pauline, d'un air raisonneur qui lui était complètement étranger et qui fit rire sa compagne de nouveau.

— N'importe, dit Zulma. Faisons quelque chose qui soit plus conforme au caractère de la femme. Allons voir ces nouveaux soldats.

— Très bien. Je pourrai peut-être ainsi apprendre quelque nouvelle de mon père.

Elles sortirent de la maison et se mêlèrent à une foule d'hommes, de femmes et d'enfants, se dirigeant vers les remparts. En arrivant aux murailles, elles les trouvèrent garnies d'une rangée de gens parlant et gesticulant avec la plus grande animation. Les uns parlaient à haute voix, d'autres criaient de toute la force de leurs poumons ; ceux-ci agitaient leurs chapeaux, ceux-là faisaient flotter au vent leurs mouchoirs attachés au bout de leurs cannes, comme des drapeaux, et quelques-uns faisaient ouvertement des signaux de bienvenue aux rebelles.

L'armée d'Arnold était là rangée devant eux, déployée en double



colonne ouverte, sur les plaines d'Abraham. Les soldats avaient brossé leurs uniformes, fourbi leurs armes et s'étaient donné la meilleure apparence possible. Ils n'étaient pas plus de sept cents, mais une judicieuse évolution des ailes faisait paraître l'armée plus nombreuse. Quelques-uns des officiers paraissaient très bien mis, ayant revêtu les uniformes de grande tenue qui n'avaient pas servi depuis que l'expédition avait quitté Cambridge deux mois auparavant.

Pauline et Zulma occupaient, au milieu d'un groupe nombreux, une bonne place d'où elles pouvaient voir tout, et entendre, en même temps, les commentaires de la foule.

— Pourquoi les Bastonnais ne viennent-ils pas ? disait un vieux Français en relevant d'un air crâne son bonnet de laine bleue sur le côté. Ce sont des imbéciles. Ils ne comprennent pas leur chance.

— Vous avez raison, répondait un autre vieux près de lui. Si le général des rebelles le savait seulement ! Les portes ne sont pas convenablement gardées et les palissades ne sont qu'à moitié faites. Il pourrait s'élancer en avant et s'emparer de la ville par un coup de main.

Cette conversation était frappante et plus tard, après la fin des événements, Zulma avait coutume de dire qu'elle exprimait la vérité. Si Arnold avait tenté un assaut sur Québec, ce matin de novembre, Sanguinet et d'autres chroniqueurs nous assurent qu'il s'en serait emparé. Cela aurait suffi à l'immortaliser et aurait épargné au monde le scandale du traître le plus lâche des temps modernes.

Le dialogue ci-dessus se débitait à droite de Zulma et de Pauline. A leur gauche se tenait le suivant entre deux Anglais, un aubergiste et un matelot,

— Si notre commandant faisait une sortie contre ces gueux-là, il les balayerait dans le Saint-Laurent, disait le matelot.

— Ou bien, il ferait prisonniers la plus grande partie d'entre eux, répondait l'aubergiste.

C'était là une opinion toute contraire à la première que nous avons rapportée et cependant, elle aussi a été exprimée dans la suite par des historiens. La garnison de Québec était forte de quinze cents hommes et bien pourvue d'armes et de munitions. L'armée américaine ne comptait que la moitié de ce nombre, et ses soldats étaient pauvrement vêtus et mal armés. Les Anglais avaient une base d'opérations et une place de retraite dans Québec. Les continentaux n'avaient d'autre ligne de retraite que le vaste Saint-Laurent et quelques canots d'écorce qu'une douzaine de

torches auraient facilement pu détruire. Qui sait ? Il s'est peut-être perdu ce jour-là une grande occasion d'acquérir de la gloire.

—Je voudrais les voir se précipiter à la rencontre des Américains, dit Zulma à Pauline. Mais l'ombre de Montcalm plane sur eux. Si le marquis était resté dans ses retranchements, nous n'aurions jamais été conquis par les Anglais. Si les Anglais voulaient seulement suivre aujourd'hui son mauvais exemple ! Elle se mit à rire de bon cœur.

VI

LE PAVILLON PARLEMENTAIRE.

Tout à coup, on remarqua un singulier mouvement parmi les troupes américaines et le silence régna au milieu de la foule anxieuse qui encombrait les remparts. On vit les principaux officiers rebelles se grouper et se consulter. Il était évident, à en juger par leurs gestes, qu'ils discutaient une question importante, et que ce conseil était loin d'être harmonieux. Au centre du groupe était un homme de petite taille et de forte corpulence, au teint fleuri et paraissant âgé d'environ trente cinq ans. Il exposait ses vues énergiquement, tantôt avec un sourire persuasif, tantôt par des paroles violentes. C'était Arnold. Quelques officiers écoutaient en silence, d'autres s'éloignaient en faisant des gestes de dérision et avec un air de mépris sur leurs traits. Finalement, l'entrevue se termina ; les troupes se retirèrent un peu sur tout le long de la ligne et tous les soldats parurent très anxieux de voir ce qui allait se passer.

Un clairon s'avança, suivi d'un jeune officier de haute stature portant l'uniforme des grenadiers. Tous deux firent à Arnold le salut militaire et reçurent les instructions qu'il leur donna à voix basse. Le jeune officier prit des mains de son commandant une dépêche scellée et dégainant son épée, il y attacha un mouchoir blanc.

La vue du mouchoir expliquait tout le mouvement.

“ Une sommation de capituler, ” tel fut le mot qui passa le long des rangs des Continentaux, et qui fit rire presque tous les soldats. Les officiers pouvaient à peine dissimuler leur dégoût, et quelques-uns d'entre eux protestèrent hautement contre l'obligation où ils se voyaient d'être témoins de l'humiliation qui allait leur être infligée, ils en étaient sûrs.

“ Un pavillon parlementaire ! ” s'écria la foule amassée sur les remparts et l'objet de la conférence demandée redoubla l'intensité de la curiosité générale. On peut bien assurer que personne, dans la ville, ne soupçonnait qu'il pût être question d'une demande de capitulation, rien ne pouvant paraître plus ridicule dans les circonstances présentes.



L'officier accompagné du clairon s'avança rapidement sur le terrain vague qui s'étendait de la ligne de bataille des assiégés, aux murailles de Québec. A intervalles réguliers, suivant les règles du service, le soldat sonnait le clairon, mais aucune réponse ne venait du côté de la ville. Finalement, les deux émissaires s'arrêtèrent et restèrent immobiles en pleine vue des deux camps.

Quel beau garçon ! dit Zulma à Pauline.

Les jeunes filles étaient à une excellente place pour voir tout ce qui se passait, et cela les intéressait tellement que la timide Pauline elle-même oubliait l'inquiétude que lui causait l'absence prolongée de son père.

— Voulez-vous parler du clairon ?

— Oh ! le soldat est assez bien de sa personne ; mais je parle de l'officier qui porte le pavillon.

Les deux amies discutaient cette intéressante question quand

leur attention fut attirée par un mouvement qui se produisit à la porte, presque en dessous d'elles. Un officier anglais sortit seul et se dirigea vers le porteur du pavillon.

— Pas possible ! s'écria Pauline.

— Oui, c'est lui-même, répondit Zulma en riant.

— Roderick !

— Oui, et l'on ne pouvait faire un meilleur choix. Un beau royaliste contre un beau rebelle. Mais il y a une disparité d'âge.

— A peine.

— Je vous demande pardon. Notre grand et beau rebelle a tout au plus vingt et un ans, j'en suis sûre, tandis que votre lieutenant, Pauline, est d'un âge plus mûr.

C'était en effet Roderick Hardinge qui avait reçu la mission d'aller à la rencontre de l'envoyé américain. Les deux officiers s'inclinèrent poliment et échangèrent le salut militaire ; puis eut lieu entre eux la conversation suivante, comme on l'apprit plus tard des lèvres mêmes des deux participants.

—Vous avez sans doute reçu la mission de venir me rencontrer ici, dit le Continental.

—J'ai cet honneur, Monsieur, répondit Roderick.

—Et de recevoir mon message.

—Je vous demande pardon, Monsieur, mais je regrette d'avoir à vous apprendre que j'ai reçu instruction de ne recevoir aucun message que ce soit.

—Mais le colonel Arnold demande une conférence selon les usages de la guerre.

—J'en suis bien fâché, Monsieur, mais je ne puis discuter la question. Mes ordres sont de vous informer que la garnison de Québec ne désire avoir aucune communication avec le commandant des forces continentales.

—Mais, Monsieur, ce

—Veuillez m'excuser. Nous sommes soldats tous deux. Nous avons fait notre devoir et j'ai l'honneur de vous saluer.

Le lieutenant Hardinge s'inclina et recula d'un pas ou deux. Le porteur du pavillon parut perplexe, pour un instant, devant la tournure que prenait l'affaire, mais recouvrant bientôt son sang-froid, il rendit le salut, fit demi-tour, et, suivi du clairon, repartit à grands pas, à travers la plaine,

Un tumulte général s'éleva. Des deux côtés, l'émotion était arrivée à son comble. Les Américains, voyant l'insulte faite à leur envoyé, pouvaient à peine se contenir dans les rangs. Les citoyens, du haut des murailles, poussaient des hurrahs, et les dames agitaient leurs mouchoirs. Zulma faisait exception. Elle n'avait aucun plaisir à manifester ; au contraire. Elle ressentait vivement l'affront fait au jeune et beau rebelle et elle eut bientôt l'occasion de laisser percer ses sentiments. Comme Roderick Hardinge tournait pour revenir à la porte, il leva les yeux sur la ligne compacte des spectateurs massée sur les remparts, et aperçut Pauline et Zulma. Il envoya à toutes deux, en souriant, un coup d'œil de reconnaissance. Pauline le lui rendit d'un œil ardent et la figure animée par la joie et l'orgueil que lui donnait le service important que son ami avait été appelé à remplir. Zulma affecta de ne pas voir Hardinge et regarda du côté des Américains d'un air évidemment offensé.

Tout à coup, on entendit la détonation d'une arme à feu, un petit panache d'une fumée bleue pâle flotta par-dessus la crête du mur. S'il y avait de l'émotion jusque-là, c'était maintenant du tumulte et de la consternation.

Un outrage avait été commis. Quelqu'un, à Québec, avait tiré sur le pavillon parlementaire. Pauline jeta un cri perçant et se cacha la figure dans les mains.

—Qu'est-il arrivé ? demanda-t-elle. La bataille va-t-elle commencer ? Hâtons-nous de nous en aller. Et Roderick, où est-il ?

—En sécurité derrière la porte, s'écria Zulma en se penchant en avant d'un mouvement prompt et nerveux et montrant du doigt devant elle ; mais l'Américain n'est pas en sûreté, lui ! On a tiré sur lui ! On a violé les lois de la guerre ! Voyez, il est le seul qui soit resté calme. Il marche fièrement, sans même tourner la tête. Voilà le héros ! On tire sur lui comme sur un chien, en violation de tous les usages civilisés, et pourtant il est plus noble qu'aucun de ceux qui prétendent regarder les Américains comme indignes d'être traités humainement.

Les Américains pouvaient à peine maintenir leur discipline. Si les troupes avaient pu suivre leur impulsion, elles se seraient jetées tête basse contre les murs pour venger l'insulte ; mais heureusement, les officiers réussirent à les calmer. Le coup de fusil n'avait pas été répété. C'était peut-être un accident ou encore quelque milicien avait-il fait feu sans ordre. Ni l'officier ni le clairon n'avaient été touchés.

L'armée se contenta de pousser un dernier cri de défi et se replia, en se déployant en partie sur la gauche, de manière à occuper la grande route conduisant de la campagne à la ville. Arnold était amèrement désappointé. Sa sommation de capitulation était un trait caractéristique d'impudence, comme nous l'avons vu, non pas tant à cause de la sommation elle-même, que des menaces et d'autres termes de rodomontade dans lesquels elle était couchée. Néanmoins, elle aurait pu réussir comme ruse de guerre. L'insuccès était pour lui une cause de profond chagrin et la manière insultante et humiliante avec laquelle ce refus avait été signifié ajoutait encore à l'amertume de cette peine.

D'un autre côté, les habitants de Québec étaient jubilants. C'était un premier essai de forces et la garnison n'avait pas faibli, C'était la première fois que les Québécois voyaient ces terribles Bastonnais et ceux-ci ne leur avaient inspiré aucune terreur.

Roderick interpréta assez bien le sentiment général dans une conversation qu'il eut, dans l'après-midi du même jour, avec

Pauline et Zulma. Cette dernière avait soutenu que le pavillon parlementaire aurait dû être reçu.

Roderick répliqua qu'il n'avait, bien entendu, aucune explication à donner relativement à l'ordre de ses supérieurs ; mais à en juger par lui-même, il pouvait dire que tout autre commandant qu'Arnold aurait peut-être mérité plus de considération. Mais Arnold était bien connu dans la ville. Il était souvent venu à Québec, de la Nouvelle-Angleterre, dans le but d'acheter des chevaux pour les Indes Occidentales, commerce dans lequel il était engagé. En somme, il n'était autre chose qu'un maquignon, avec toute la fanfaronnade, la vulgarité et la faconde particulières à cette classe d'individus. Il avait été placé à la tête de cette expédition surtout à cause de sa connaissance personnelle du pays. Il se vantait d'avoir à Québec des amis qui pouvaient l'aider. Il était donc bon de le traiter tout d'abord avec un mépris mérité et de lui prouver qu'il n'avait pas d'alliés parmi eux.

VII

LE PONT COUVERT.

Après cette entrevue, les deux jeunes filles se séparèrent. Pauline avait hâte de rentrer à la maison pour y apprendre des nouvelles de son père. Zulma se proposait de retourner en voiture à la Pointe-aux-Trembles. Son amie fit de son mieux pour la dissuader. Elle lui représenta que la journée était trop avancée pour permettre de voyager en sécurité et elle engagea Zulma à remettre son départ jusqu'au lendemain matin.

— Et mon vieux père ? objecta celle-ci.

— Il n'aura aucune appréhension. La nouvelle de l'arrivée de l'ennemi ne lui parviendra pas aujourd'hui.

Elle lui parviendra sûrement, au contraire ; de telles nouvelles se répandent très vite.

— Mais il ne peut avoir de crainte, sachant que vous êtes en sûreté avec vos amis, dans la ville.

— Mon père n'a aucune crainte à mon sujet, Pauline. Il sait que je puis prendre soin de moi-même ; mais c'est pour lui-même, que je désire m'en retourner. Il est faible et infirme et a besoin de moi.

— Mais, ma chère, considérez les risques que vous courez. Les routes seront infestées de ces horribles soldats, et quelle protection avez-vous contre eux ?

Pour toute réponse, la rougeur envahit les joues de Zulma et ses yeux bleus brillèrent d'un étrange éclat qui reflétait, non le défi, mais plutôt l'attente d'une émotion agréable.

—Attendez à demain matin, continua Pauline, et vous pourrez voyager sous la protection de quelque passe-port militaire. Je suis sûre que Roderick serait charmé de vous en procurer un.

Les lèvres de Zulma prirent une expression de mépris, mais elle ne répondit pas directement. Elle se contenta de déclarer de nouveau sa détermination de partir, rassurant tendrement son amie et l'embrassant avec effusion.

Il était environ quatre heures de l'après-midi et la lumière du jour s'était déjà considérablement obscurcie, quand le traîneau de Zulma arriva à la porte extérieure de la ville. L'officier de service essaya de la dissuader d'aller plus loin, mais elle expliqua si clairement sa situation et argumenta avec un tel air d'autorité, qu'il fut bien forcé de se plier à ses désirs.

Bon ! se dit-elle à elle-même avec un sourire, j'ai passé à travers un cercle d'acier. Il me reste à voir comment je vais traverser l'autre. Elle n'eut pas longtemps à attendre.

A environ deux milles de la ville, la route qu'elle parcourait, suivait la pente rapide d'une colline assez escarpée au pied de laquelle coulait un petit cours d'eau, enflé, à cette saison, par la fonte des neiges et rempli de glaçons. Au-dessus de ce cours d'eau était un pont couvert, à l'entrée fort obscure.

En commençant la descente, l'obscurité et la solitude de la gorge agitèrent les nerfs de Zulma, et elle excita son cheval afin de passer le pont aussi vite que possible. Ses yeux fouillaient tous les recoins du ravin, et ce fut avec un soupir de soulagement, qu'elle approcha du pont sans avoir vu un être humain. Mais tout à coup, au moment où les sabots du cheval foulèrent les premières planches du pont, l'animal devint rétif. Il secoua la tête, se balançait à droite et à gauche dans les traits et donna d'autres signes évidents d'une peur causée par un danger qu'il voyait devant lui. Zulma essaya de le forcer à continuer sa course ; mais ces efforts ne firent qu'accroître la terreur du cheval. Le domestique, jeune paysan niais, doué de plus de force que de courage, se tourna vers elle, la consternation peinte sur sa figure décolorée, et murmura quelque chose où il était question d'obéir à l'instinct de l'animal et de ne pas s'aventurer à aller plus loin.

—Descendez et allez voir ce qu'il y a, s'écria-t-elle. Si vous avez peur, j'irai moi-même.

Notre homme descendit lentement de la voiture et reconnaissant

sa route à tâtons, le long du travail, atteignit la tête du cheval où il s'arrêta. De là, il plongea le regard dans l'obscur cavée du pont. Il saisit alors la bride et essaya de conduire l'animal ; mais celui-ci, d'une secousse, se débarrassa de l'étreinte du conducteur et se cabra, secouant le traîneau et mettant en danger le siège de Zulma. Elle était sur le point de sauter à bas de la voiture, quand son domestique revint précipitamment en s'écriant :

“ Les Bastonnais ! ”

Au même moment, on aperçut sous l'arche du pont le reflet de baïonnettes. Deux soldats s'avancèrent dans l'espace éclairé et on entendit le commandement sec et sévère : halte !

Le domestique se tenait tout tremblant derrière le traîneau. Zulma, tranquillement, fit signe aux soldats d'avancer. Ils s'ap-



prochèrent. Elle leur dit un mot en français, mais ils branlèrent la tête. Alors, ils parlèrent en anglais, mais, à son tour, elle branla la tête. Ils sourirent et elle sourit. A ce moment, le cheval, comme s'il appréciait la situation, ayant tourné la tête pour regarder les soldats, redevint tranquille et resta en place. Le domestique n'avait pas au-

tant de bon sens, car il était encore là tout tremblant derrière la voiture.

Les soldats se consultèrent un moment ; puis le plus âgé fit signe à Zulma qu'elle devait retourner à la ville. Elle répondit dans le même langage qu'il lui fallait continuer sa route. Ils insistèrent un peu plus sérieusement. Elle insista, de son côté,

avec un commencement d'impatience. La position devenait embarrassante, quand un homme de haute stature apparut à l'entrée opposée du pont, et d'un mot bref de commandement fit retirer les soldats. Zulma regarda devant elle et sa physionomie refléta une expression mêlée de surprise et de plaisir. Le nouveau venu s'avança à côté de la voiture, toucha son chapeau et salua respectueusement la belle voyageuse.

— Veuillez excuser mes hommes, Mademoiselle, dit-il en bon français. Je vois qu'ils vous ont retenue ; mais nous faisons des patrouilles dans les routes et leurs ordres sont stricts. Vous désirez continuer votre route du côté de la campagne ?

— S'il vous plaît, Monsieur.

— Avec cet homme ?

— Oui ; ce n'est pas un soldat, mais un domestique de ma famille. Nous sommes entrés dans Québec ce matin avant l'investissement et il est absolument nécessaire que je rentre chez moi ce soir.

Le ton de Zulma n'était pas celui d'une suppliante. Ses manières montraient que, de même que les commandements des soldats ne l'avaient pas intimidée, elle n'avait pas davantage de faveur à demander à l'officier. Celui-ci, sans doute, comprit tout cela d'un coup d'œil et il ne parut pas en concevoir de déplaisir, car au lieu de donner la permission de partir, il sembla hésiter et balancer, comme désireux de prolonger l'entrevue. Finalement, il réussit à renouer la conversation en demandant à Zulma si elle ne craignait pas de poursuivre son voyage à cette heure tardive, lui offrant de lui fournir une escorte, si elle le désirait. Elle répondit en riant que l'escorte elle-même serait probablement le plus grand danger qu'elle rencontrerait sur sa route.

— Alors, je vous escorterai moi-même, dit le jeune officier avec un profond salut.

Zulma le remercia, l'assurant en même temps qu'elle n'avait pas besoin de protection et qu'elle ne prévoyait aucun embarras. Elle appela alors son domestique à son siège auprès d'elle et elle était sur le point de donner au cheval le signal du départ, quand on entendit, dans la direction de la ville, la détonation d'une arme à feu. La jeune fille et l'officier se regardèrent.

— Un coup égaré, dit celui-ci, après avoir écouté un moment. Ce n'est rien. Vous n'avez pas peur, Mademoiselle ?

— Veuillez m'excuser, Monsieur, répondit Zulma, mais c'est le second coup de feu que j'entends aujourd'hui. Celui-ci peut n'avoir aucune importance, mais le premier était terrible, et je ne l'oublierai jamais.

L'officier regarda Zulma, mais ne dit rien.

—Est-il possible que vous ne vous le rappeliez pas, vous aussi ?

—Nous y sommes accoutumés, Mademoiselle, ce

—Celui qui a tiré ce coup de fusil est un misérable et celui auquel cette balle était destinée, s'écria Zulma se redressant et fixant ses yeux brillants sur l'officier, est un héros.

Bon soir, Monsieur.

Et, comme s'il eût été animé de l'ardeur avec laquelle sa maîtresse prononça ces paroles, le cheval fit un bond en avant et le traîneau s'enfouffra dans le sombre tunnel du pont.

VIII

CARY SINGLETON.

C'était Cary Singleton. Il resta un instant immobile, regardant dans la direction du pont, puis il s'éloigna lentement, plongé dans la réflexion. Les paroles de la belle Canadienne l'avaient jeté dans la perplexité et il cherchait à en découvrir le sens. Quel était ce coup de feu auquel elle avait fait allusion ? Quel était l'heureux mortel qu'elle avait proclamé un héros ? A la fin, la pensée lui vint que, peut-être, la jeune fille avait été témoin de la scène de l'après-midi sous les murs de Québec. Il était bien probable, en effet, qu'elle avait été parmi les centaines de spectateurs qui encombraient les remparts au moment où le pavillon parlementaire s'avavançait vers la porte de la ville. En ce cas, elle pouvait bien faire allusion au coup de feu déloyal tiré sur le pavillon, et si tel était le sens de ses paroles, son héros devait être le porteur de ce pavillon. Mais cela était presque trop beau pour être vrai. La jeune fille était sans doute une loyaliste, et pour s'exprimer comme elle l'avait fait, si elle avait l'intention qu'il lui prêtait, il aurait fallu, ou qu'elle fût rebelle au fond du cœur, ou qu'elle fût mue par des principes d'humanité plus élevés qu'il n'avait le droit d'en attendre dans ce temps de guerre plein d'excitation et de démoralisation. Et puis, était-il possible qu'elle l'eût reconnu ? Car celui qui avait porté ce malencontreux pavillon n'était autre que lui-même.

Cette dernière question fournit un nouvel aliment à son émotion et il s'arrêta court sur le sommet de la colline pour se donner du nerf et prendre une soudaine résolution.

Une seconde analyse rapide le convainquit qu'en effet, il avait été reconnu par l'aimable étrangère. Toute son attitude, son regard

animé, sa joue enflammée, son geste agité et ses derniers mots passionnés. toutes ces choses qui se retraçaient vivement à sa mémoire semblaient tendre à cette conclusion.

Oui, elle se souvenait de lui, elle l'avait reconnu et, dans un moment d'enthousiasme indiscret, elle avait exprimé l'admiration qu'il lui avait inspirée. Etre admiré par une telle femme ! Il venait d'un pays renommé pour la beauté de ses femmes autant que pour le caractère chevaleresque des hommes, mais jamais encore ses yeux n'avaient été gratifiés de la vue d'une perfection si transcendante. Tous les traits exquis de cette figure d'une rare perfection se retraçaient vivement à son esprit : les grands yeux bleus, le grand front large, le pli séducteur de ses lèvres, le port magnifique de la tête et, par dessus tout, la beauté de sa taille de reine.

Cary Singleton était transporté. Il se reprochait amèrement d'avoir agi en fou. Pourquoi n'avait-il pas compris tout cela dix minutes plus tôt, comme il les comprenait maintenant ! Mais il allait réparer sa sottise. Il allait courir au camp, à quelque distance du bois qui lon-



geait la route ; il s'y procurerait un cheval et partirait au galop, à la poursuite de la belle jeune fille. Il apprendrait son nom ; il découvrirait sa demeure, et alorsalors

Mais une sonnerie de clairon interrompit sa ré-

verie et brisa sa résolution. C'était un appel au quartier-général pour un service spécial. Il leva les yeux et vit de gros nuages sombres rouler dans la vallée. Hélas ! le jour était bien fini et il était trop tard. Il se rendit tristement au camp, en déplorant l'occasion perdue et en faisant toute espèce de projet pour la retrouver.

Tout en se tournant et en se retournant sur sa froide botte de paille, cette nuit-là, ses rêves le reportaient dans la gorge solitaire, au pont couvert, devant l'apparition féerique et quand il

s'éveilla le lendemain matin, ce fut avec l'espérance qu'une telle aventure ne resterait pas sans suites. Il sentit que ce serait une moquerie du destin qu'il eût voyagé si loin à travers les forêts du Maine et les plaines désertes de la Chaudière, souffert la faim, la soif, la fatigue et affronté la mort de toute façon, pour voir ce qu'il avait vu, entendre ce qu'il avait entendu et puis être privé à jamais de la jouissance de la vue et de l'ouïe.

On doit se rappeler que Cary Singleton avait à peine vingt et un ans et que l'enthousiasme de la jeunesse était intensifié en lui par une exubérante vigueur de santé.

Les plus ardents amoureux ne sont pas de maladifs sentimentalistes des salons à la tiède atmosphère, mais les géants du grand air, et les aventures d'un Werther sont des bagatelles d'enfants comparées aux escapades amoureuses que l'on raconte d'un Hercule.

Cary Singleton venait de bonne souche ; du Maryland, du côté de son père ; de la Virginie, de celui de sa mère. Les familles Cary et Singleton ont survécu jusqu'à nos jours, à travers plusieurs générations de gens d'honneur, mais elles n'ont point à rougir de leur représentant qui figure dans ces humbles pages. Il avait passé sa jeunesse sur le domaine de son père, prenant part à tous les exercices virils et il était resté, durant les dernières années, au vieux collège Princeton où il avait acquis toutes les connaissances convenables à sa position de fortune. Il était tout particulièrement habile en littérature et dans les langues modernes, ayant appris parfaitement le français pendant les longues années où il avait reçu les soins de la gouvernante de ses sœurs.

Cary avait étudié le droit et il était sur le point d'entrer au barreau, quand éclata la guerre de la Révolution. Il s'engagea alors dans le bataillon des carabiniers de la Virginie formé par le célèbre capitaine Morgan et se rendit à Boston pour prendre rang dans l'armée de Washington, pendant l'été de 1775. Il n'y resta pas bien longtemps avant que ne fût décidée l'expédition contre le Canada.

Washington, qui était du même avis que le congrès sur l'importance de cette campagne, donna beaucoup d'attention personnelle à l'organisation de l'armée d'invasion, et c'est sur ses ordres spéciaux que le bataillon de Morgan avait été incorporé dans ses rangs.

Quand la colonne se mit finalement en marche, en septembre, Cary eut l'honneur de recevoir une cordiale poignée de main et quelques paroles de conseil du *père de son pays* et cela ne contribua pas peu à lui faire accomplir ces merveilles de constance et de valeur qui distinguèrent sa carrière au Canada.

IX

LE CHANT DU VIOLON.

Il était minuit et tout était tranquille dans la cabane solitaire de Batoche. La petite Blanche était profondément endormie dans son banc-lit, et Velours, roulé en cercle, dormait sur la pierre de l'âtre. Le feu, bas, jetait par instants une faible lueur à travers la chambre. L'ermite occupait son siège habituel, la chaise de cuir, au coin de la cheminée. Avait-il fait un somme, ou était-il resté plongé dans la rêverie ? il aurait été difficile de le dire ; mais il se leva d'un mouvement lent et c'est, pour ainsi dire à pas dérobés. qu'il se dirigea vers la porte qu'il ouvrit pour plonger son regard dans la nuit. Revenant ensuite, il mit une grosse bûche sur le feu qu'il attisa du bout du pied. La flamme s'éleva et éclaira la moitié de la chambre. Il alla alors à l'alcove et y prit son violon. Après avoir raclé sur les cordes pour s'assurer de leur accord, il posa le talon de l'instrument dans le creux de l'épaule et exécuta un prélude rapide. Le vieillard sourit, comme satisfait de l'adresse de ses doigts, et ce n'était pas sans raison, car le doigté révélait un artiste.

— Que vas-tu me chanter, ce soir ? dit Batoche avec un regard de tendresse à son vieil instrument ?

La voix des chutes a eu d'étranges roulements de tonnerre, toute la journée, et j'éprouve de singulières sensations ce soir. Je ne sais pas ce qui se passe, mais peut-être me le diras-tu.

A ces mots, il remit son violon à l'épaule et commença à jouer. D'abord, ce furent des notes lentes et larges tirées à grands coups d'archet, puis une succession de notes rapides jaillissant les unes sur les autres. Le changement était naturel et agréable, mais en s'échauffant, le vieux musicien s'abandonna à une vraie débauche musicale.

Tour à tour le violon semblait faire entendre le mugissement de la tempête, le murmure de la brise, le clapotement des gouttes de pluie ou le monotone ruissellement de l'eau. Puis la main gauche demeurait immobile sur le manche et des cordes sortait un grand unisson qu'on eût pu prendre pour un solennel avertissement. Ensuite, les doigts recommençaient à voltiger sur les cordes dont les vibrations faisaient entendre des sons courts et aigus comme des cris d'enfants pétulants. Alors, de ravissantes mélodies s'élevaient et s'entremêlaient comme les fleurs d'un bouquet, pro-

duisant un ensemble harmonique d'un effet charmant et embaumant l'air même dans lequel elles exhalaient leurs parfums.

Tout à coup, le fantasque vieillard les brisait toutes par un seul mouvement du bras, causant une terrible dissonance capable de faire trembler la cabane sur ses fondations.

J. LESPÉRANCE.

(*A suivre.*)

BIBLIOGRAPHIE

Lake St Louis, old and new, illustrated and Cavalier de La Salle.

Sous ce titre, M. Désiré Girouard vient de publier en anglais une histoire des paroisses de Lachine, de Saint-Joachim de la Pointe-Claire et de Sainte-Anne, situées sur la rive nord du lac Saint-Louis. Cet intéressant ouvrage n'est pas tout à fait inédit ; la plus grande partie a déjà été publiée dans trois brochures intitulées : *Le Vieux Lachine et le Massacre du 5 août 1689*, *Les Anciens Forts de Lachine et Cavalier de La Salle*, et *Les Anciennes Côtes du lac Saint-Louis*. Cependant M. Girouard y a fait de nombreuses additions, fruit de ses recherches dans les documents de toutes sortes que sa qualité de représentant du comté de Jacques-Cartier met à sa disposition. Aussi trouve-t-on dans ce beau livre de précieuses notions historiques et archéologiques en même temps que d'intéressantes anecdotes sur les premiers temps de ces endroits.

Cette édition, publiée en langue anglaise, est illustrée de plus de cent gravures et portraits dont plusieurs sont dus au crayon de notre collaborateur M. A.-S. Brodeur ; mais le plus grand nombre représentent les résidences des riches propriétaires actuels de la rive du lac.

Nous pourrions regretter de voir cette belle édition du travail de M. Girouard publiée dans une langue qui n'est pas la nôtre si elle n'avait l'avantage de faire connaître à nos compatriotes anglais, qui généralement l'ignorent, les commencements si glorieux et si remplis de dévouement de ces sites enchanteurs qu'ils habitent maintenant pendant la belle saison et dont ils jouissent paisiblement. Ils sont si peu habitués à considérer les Canadiens français autrement qu'à travers les lunettes fanatiques de leurs écrivains, que c'est une œuvre patriotique que de les leur faire connaître sous leur vrai jour dans un ouvrage qui ne peut manquer de les intéresser.

A. L.